

Rapport d'activité de la Maison Paysanne de l'Aude 2024

Une SCIC Pour partager le développement de l'agriculture paysanne



Maison Paysanne de l'Aude - 1 Avenue Salvador Allende - 11300 LIMOUX

maisonpaysanne@mp11.fr - Tel : 07 55 60 41 75 - 04 68 31 01 14

maisonpaysanneaude.fr

SIRET : 845 198 688 00028

Rapport d'activité de la SCIC **Maison Paysanne de l'Aude 2024**

Une SCIC pour partager le développement de l'agriculture paysanne

Le présent rapport d'activité couvre une période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Historique de la démarche de création de la SCIC.....	2
Pourquoi une SCIC Maison Paysanne de l'Aude ?.....	2
Composition de la Maison Paysanne.....	4
Gouvernance au sein de la SCIC Maison Paysanne de l'Aude.....	6
La composition de la Maison Paysanne.....	6
La gestion de la Maison Paysanne.....	9
Les réseaux de la Maison Paysanne.....	10
Les temps forts de la Maison Paysanne de l'Aude en 2024.....	14
L'assemblée générale 2024.....	14
6 conseils coopératifs en 2024.....	15
Accueil du Tour Alternatiba.....	19
Pose de panneaux photovoltaïques.....	19
Faïtes de la Musique.....	20
Journée Grand Ménage.....	20
Développement de la communication.....	20
Représentation de la Maison Paysanne à travers les événements en 2024.....	21
Les activités développées par la SCIC Maison Paysanne de l'Aude en 2024.....	23
L'organisme de formation Maison Paysanne.....	23
Réemploi des bouteilles et des bocaux dans l'Aude.....	26
L'Épicerie Paysanne Ambulante et Solidaire : 4 ans d'aventure.....	29
Projet Alimentaire Territorial de la Haute-Vallée de l'Aude (PAT HVA).....	30
La mission des circuits-courts de l'Aude.....	32
Le projet de Caisse d'alimentation de Lézignan.....	35
1. 2022-2024 : Exploration et construction du cadre de projet (partenarial et territorial) :.....	37
En parallèle de la mobilisation citoyenne	39
L'abattage à la ferme.....	40
SOS Courgettes & Cie.....	41
Coopérative d'Activité et d'Emploi Agricole - mise en dormance relative.....	44
Projet de recherche-action SCIC-Agri.....	44
Projet Agroécologie Paysanne 2050.....	45

Historique de la démarche de création de la SCIC

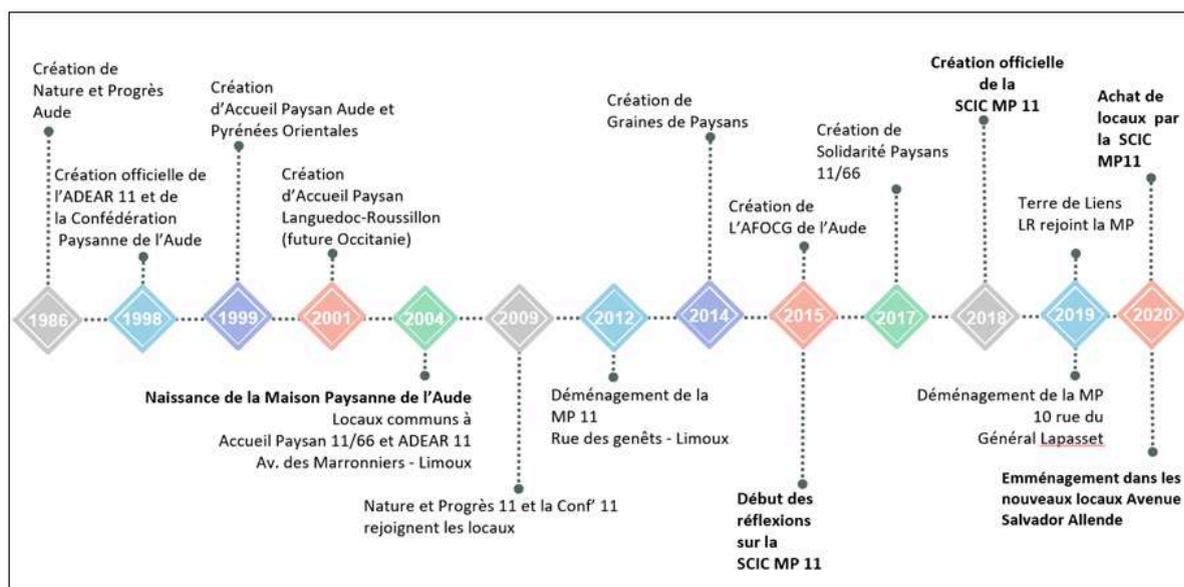


Figure 1 : Frise chronologique sur l'histoire de la Maison Paysanne de l'Aude et ses membres fondateurs

Depuis 2004, l'ADEAR de l'Aude et Accueil Paysan Aude/PO occupent des bureaux conjoints à Limoux. En 2009, l'opportunité s'est présentée d'y associer physiquement Nature & Progrès 11 afin de valoriser la complémentarité de leurs vocations. Ainsi est née la Maison Paysanne de l'Aude, mise à la disposition des paysan·nes, des porteur·euses de projets et du grand public en général. Depuis, la Confédération Paysanne 11, Accueil Paysan Occitanie, Graines de Paysans, l'AFOCG 11, Terre de Liens LR et Solidarité Paysans Aude-PO sont venus grossir les rangs de cette structure inter-associative.

En 2015, le contexte évolue ; les administrateur·rices ainsi que les salarié·es prennent conscience de certaines limites du modèle associatif, notamment dans le processus très hiérarchisé de prise de décision. Dans le même temps, plusieurs réformes mettent à mal les associations, notamment sur les financements de fonctionnement qui sont de plus en plus limités. En parallèle de nouveaux besoins apparaissent sur le territoire exigeant des compétences transversales et le renforcement des liens interassociatifs. La création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) est alors envisagée afin de développer une stratégie et des réponses adaptées.

Des réflexions s'engagent alors, accompagnées par des interventions de spécialistes (juriste, expert-comptable, accompagnateur de démarches coopératives). En trois ans, les contours de cette future SCIC ont donc été dessinés et s'appuient sur des valeurs partagées, des objectifs définis et une organisation structurée. Le 8 Décembre 2018, la SCIC Maison Paysanne est officiellement créée.

Pourquoi une SCIC Maison Paysanne de l'Aude ?

Extrait des statuts de la SCIC :

La SCIC Maison Paysanne est le fruit de 15 années d'évolution et de trois années de réflexion. L'objet de la SCIC s'inscrit dans le fondement de ces associations et représente ce qui les relie :

"permettre le maintien et le développement de l'agriculture paysanne dans le respect du principe de l'Économie Sociale et Solidaire"

La SCIC Maison Paysanne a pour objectifs :

- Accompagner et favoriser l'émergence et le maintien d'installations paysannes ;
- Favoriser une agriculture de qualité et de proximité ;
- Promouvoir le développement du territoire audois et des départements limitrophes ;
- Encourager l'autonomie technique et économique paysanne ;
- Contribuer à l'installation, la conversion et l'amélioration des pratiques en agroécologie paysanne ;
- Favoriser l'accueil en milieu rural dans un souci d'ouverture et d'échange ;
- Participer à la transmission des savoirs paysans ;
- Promouvoir l'agriculture paysanne auprès de différents publics ;
- Permettre aux citoyen·nes de s'impliquer dans l'agriculture paysanne de son territoire ;
- Construire puis témoigner du caractère transversal d'une organisation collective ouverte et innovante, située au cœur de l'économie sociale et solidaire ;
- Faciliter la recherche de débouchés de vente pour les porteur·euses de projet ;
- Organiser l'émergence de nouveaux circuits courts de vente ;
- Créer du lien avec des partenaires institutionnels ;
- Créer de nouvelles synergies publiques, citoyennes et privées ;
- Construire une vraie stratégie de communication autour de l'agriculture paysanne sur le territoire audois ;

Les moyens de la SCIC Maison Paysanne

L'intérêt collectif de la SCIC Maison Paysanne de l'Aude peut se réaliser notamment à travers les activités suivantes :

- Conseil, accompagnement et hébergement matériel et juridique de personnes morales ou physiques porteuses de projets citoyens innovants et/ou agricoles
- Formations professionnelles
- Organisation d'événements de promotion et de sensibilisation
- Communication
- Appui aux collectivités territoriales et autres structures publiques ou privées
- Études
- Fonds documentaires
- Mutualisation de certains services de fonctionnement des structures membres
- Et toute action permettant de concourir à la réalisation des objectifs ci-dessus mentionnés.

Constituer une SCIC Maison Paysanne, c'est avant tout s'assurer d'une complète synergie entre les structures la composant et une visibilité accrue auprès des différents publics. Mais au-delà de mutualiser et de renforcer bon nombre de ces compétences éprouvées depuis plusieurs années, la constitution d'une SCIC était devenue indispensable dans l'objectif de diversifier nos moyens d'actions. En effet, le basculement sous une forme sociétaire adaptée à notre éthique permet alors de développer de nouvelles activités.

A travers cette évolution, la Maison Paysanne souhaite pérenniser son inscription dans le paysage audois. Se revendiquant des valeurs de l'agriculture paysanne et de l'Économie Sociale et Solidaire, la Maison Paysanne s'attache ainsi à poursuivre le développement et la structuration du monde et de l'emploi paysan.

Composition de la Maison Paysanne

En 2024, la SCIC Maison Paysanne enregistre l'entrée de 5 nouvelles et nouveaux sociétaires, portant le sociétariat à 175 membres propriétaires de 863 parts sociales pour un montant de 43 150 euros de capital social répartis dans différentes catégories de la façon suivante :

- 61 paysan·nes en activité ou retraité·es
- 20 salarié·es des structures de la Maison Paysanne
- 11 structures de l'agriculture paysanne
- 11 porteur·euses de projets
- 56 citoyen·ne.s soutenant l'agriculture paysanne
- 2 collectivités
- 14 structures soutenant l'agriculture paysanne

Parmi ces structures, nous distinguons les structures "fondatrices" de la Maison Paysanne, qui sont à l'initiative de la constitution de la SCIC, présentées ci-dessous.

Nom de la structure (Année de création)	Mission principale	Réalisations
L'ADEAR 11 (1989)	Accompagner les candidat.e.s à l'installation agricole considéré.e.s comme "hors cadre" par les instances traditionnelles. Accompagner les paysan.nes à la transmission de leur ferme.	<ul style="list-style-type: none"> • 90 personnes reçues en accueil collectif, 234 rendez-vous individuels réalisés. 19 personnes accompagnées après leur installation (chiffres 2023) • Travail d'animation territoriale : en tant que chef de file ou comme partenaire actif dans des projets territoriaux multi-partenariaux incluant les collectivités locales.
Nature&Progrès 11 (1986)	Assurer le développement d'une agriculture écologique et paysanne	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la mention N&P • Organisation d'événements : l'Aude à la Bio, la Fête de l'Arbre, festival AlimenTerre, etc. • Réalisations d'actions d'Education à l'Environnement et au développement durable (compostage collectif, Jardins et vergers partagés, etc) • Travail de fond autour de l'alimentation saine et de proximité (restauration collective, etc)
Accueil Paysan Aude/ Pyrénées-Orientales (1999)	Regrouper des paysan.ne.s pratiquant une activité d'accueil en milieu rural, dans le respect de l'environnement et dans le cadre d'une agriculture paysanne.	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de l'agrément Accueil Paysan • Accueil des porteur.euse.s de projet • Communication : site internet, réseaux sociaux, dépliants, salons • Développement de l'accueil social
Accueil Paysan Occitanie Pyrénées Méditerranée (2016)	Coordonner les antennes départementales	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la communication à l'échelle régionale • Mise en réseau

Confédération Paysanne de l'Aude (1987)	Syndicat agricole portant les valeurs de l'agriculture paysanne autour de la solidarité et du partage. Le projet pour une agriculture paysanne qu'elle défend avec constance depuis sa création est cohérent et global. Il intègre pleinement les dimensions sociales, agronomiques et environnementales dans la production agricole. C'est une alternative réaliste à un modèle d'agriculture industrielle qui élimine trop de paysans.	
Graines de Paysans (2014)	Espace Test Agricole (ETA) qui favorise l'installation de paysan.ne.s par l'apprentissage et la possibilité de tester différentes activités agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ● Gestion de 2 espaces test ● Réalise le portage juridique, administratif et foncier de l'activité agricole pour les porteur.euse.s de projet
AFOCG 11 (2017)	Accompagner et former en gestion d'entreprise dans le but de favoriser l'autonomie de décision de ses adhérent.e.s	<ul style="list-style-type: none"> ● Animation des groupes comptabilités ● Formations
Solidarité Aude/ Pyrénées-Orientales (2017)	Préserver l'activité agricole et l'emploi en milieu rural par l'accompagnement des paysan.ne.s en difficulté et leur famille vers une sortie de crise durable.	<ul style="list-style-type: none"> ● Accompagnement de paysan.ne.s ● Formations et analyses de pratiques pour les bénévoles et la salariée.
Terre de Liens Languedoc-Roussillon (2008)	Préserver les terres agricoles, faciliter l'accès des paysan.ne.s à la terre et développer l'agroécologie.	<ul style="list-style-type: none"> ● Mobiliser, organiser, former des dynamiques sociales et solidaires autour des enjeux de l'accès au foncier ● Appuyer l'installation et la pérennité de projets agricoles de façon durable sur les aspects économiques, sociaux et environnementaux. ● Projet de territoire : accompagnement des collectivités en faveur d'une politique foncière agricole, patrimoniale et environnementale.

Au-delà des structures fondatrices, la Maison Paysanne compte parmi les membres :

- Trois Biocoop :
 - SCOP Tourne'Sol (Carcassonne)
 - Biocoop associative Floréal (Limoux)
 - SCIC Pays'En Bio (Castelnaudary)
- Des magasins de producteur.rice.s :
 - La Borieta (Carcassonne)
 - Esprit de Garrigue (Villerouge-Termenès)
- Un groupement d'achat : les Épicentres (Carcassonne)
- La coopérative des Jardins de la Haute-Vallée (Couiza)
- La FR CIVAM Occitanie (Lattes)
- Les associations :

Manon Laurine est embauchée en juillet 2024 en CDI pour l'animation de plusieurs missions. Elle est coordinatrice et animatrice du dispositif SOS Courgettes & Cie ([dispositif explicité](#)). Manon co-anime également l'initiative autour de la caisse d'alimentation de Lézignan avec Thomas Galland. Manon est en contrat de 28h hebdomadaire.

Virginie Pouchucq est recrutée en Septembre 2024 en CDI pour reprendre l'animation de l'Epicerie Paysanne, jusqu'alors prise en charge par Alexandra Boumekkib. Virginie est en contrat de 10h hebdomadaire pour la gestion de l'EPAS.

Les missions de l'équipe salariée ont évoluées sur 2024. Des projets comme celui du dispositif SOS Courgettes & Cie, l'animation du réseau Inpact Occitanie, ou encore la mutualisation de la communication se sont ajoutés. Des projets ont été terminés depuis 2024, tel que le projet de centre de ressource, ou d'autres encore, comme c'est le cas pour le projet de semences paysannes. Les projets animés par la SCIC et ceux dont elle est directement en lien sont explicités en partie "[Les activités développées par la SCIC Maison Paysanne de l'Aude en 2024](#)".

Equipe salariée en 2024

L'équipe est composée de 8 salarié·es, représentant un total de 5,2 Équivalent temps plein (ETP).

 <p>Marie Coupet CDI à 0,7 ETP <i>Responsable de formation, gestion administrative et financière de la SCIC</i></p>	 <p>Manon Laurine CDI à 0,8 ETP <i>Coordinatrice dispositif SOS Courgettes&Cie, animatrice caisse d'alimentation de Lézignan</i></p>	 <p>Mélissa Martin CDI à 1 ETP <i>Animatrice filière réemploi de verre, chargée de communication</i></p>
 <p>Thomas Galland CDI à 0,9 ETP <i>Animateur caisse d'alimentation de Lézignan, animateur du réseau Inpact Occitanie</i></p>	 <p>Olivier Lozat CDI à 0,2 ETP <i>Animateur sur le projet FAPO 2050</i></p>	 <p>Alexandra Boumekkib CDI à 0,5 ETP <i>Animatrice des circuits courts paysans et citoyens</i></p>



Les commissions de la Maison Paysanne

Plusieurs commissions composent la Maison Paysanne, composée de sociétaires, de salarié-es de la SCIC, et de salarié-es des structures présentes dans les locaux, qui permettent des réflexions plus approfondies sur des thématiques définies. Parmi les commissions, nous retrouvons :

- Commission Ressources Humaines (RH) - Comptabilité
- Commission Formation (cf. Paragraphe Formation)
- Commission Travaux
- Commission Communication
- Commission Culture

Commission Formation :

Détaillée dans la partie dédiée "[L'organisme de formation Maison Paysanne](#)" (page 24)

Commission RH/Comptabilité :

La commission RH/compta s'occupe de la gestion opérationnelle des salariés et de la SCIC. Elle s'est réunie 5 fois en 2024. Elle traite des questions telles que les budgets formation des salariés, ouverture ou arrêt des certaines missions, télétravail, suivi des congés, établissement des fonctionnements communs (embauches...), avenant aux contrats, validation des fiches de postes.... Mais, elle œuvre également à la résolution des difficultés sur la mise en place de certaines missions dans le cadre du salariat.

Cette commission est au cœur du fonctionnement de la SCIC MP11, elle permet de régler de nombreuses questions essentielles et indispensables, mais souvent très techniques pour lesquelles il est plus pertinent de les traiter au préalable aux réunions du Conseil Coopératif.

Commission Communication :

La commission est très récente, créée en décembre 2023. Elle est composée de 11 sociétaires. 2 réunions ont été organisées les 31/01, 12/03. Elles avaient pour objectifs de fixer les travaux de la commission communication, de prioriser les actions et de définir les objectifs cibles de la communication. Elles ont permis de définir les missions allouées à Mélissa, chargée de la communication à raison de 7h/ semaine. La commission a permis la création de la lettre d'infos de la Maison Paysanne, intitulée *Champ d'Actions*,

dont le premier numéro est sorti en avril 2024. Un travail de fond a été amorcé sur la communication papier de la Maison Paysanne, qui doit se poursuivre et être approfondi en 2025.

Commission Travaux :

Cette commission ne se réunit pas pour parler programmation de travaux, devis et amélioration du bâtiment, mais se rencontre avec les perceuses, ponceuses et autres outils pour passer à l'action !

Un noyau de personnes prend en charge la coordination de l'atelier à mettre en place et invite qui veut à venir prêter main forte les journées de réalisation.

Après la réfection de la cuisine, la création de la cloison mobile, 2024 a été l'année de l'ombrière ! Cette structure, qui a reçu un accord de déclaration de travaux, est conçue pour laisser passer la lumière du soleil dans le bâtiment l'hiver et mettre le bâtiment à l'abri de la chaleur l'été. L'ombrière est en cours de finalisation en 2025.

Au-delà de ces travaux, la commission a été consultée pour la mise en place de panneaux photovoltaïques (3 kwatts). L'installation est opérationnelle depuis novembre 2024.

et d'autres travaux ont été suivis par les membres de cette commission (travaux de remise en état suite au sinistre de mai 2024 : changements de 5 volets roulants ; changement d'un volet roulant supplémentaire pour cause de vétusté ; changement d'une pièce sur la chaudière).

Commission Culture :

Jeune commission également, composée de 7 sociétaires. La commission s'est réunie deux fois les 26/03 et 7/10. La première réunion a permis la structuration de la commission (les objectifs, les attentes, le fonctionnement, les envies), et a lancé plusieurs idées d'événements à réaliser, dont le spectacle de contes après l'AG 2024 et la soirée *Faites de la Musique* à l'occasion de la Fête de la musique. La deuxième réunion a permis de faire un retour d'expérience de ces premiers événements et de redéfinir le fonctionnement de la commission. Elle a également servi à prendre des décisions sur les sollicitations reçues. Parmi celles retenues, un spectacle théâtral organisé à la Maison Paysanne le 11 avril 2025 avec la pièce *Larzac!*.

La gestion de la Maison Paysanne

La SCIC MP11 s'est dotée d'outils et de partenaires pour lui permettre de répondre à ses obligations et de s'améliorer dans la gestion:

- La saisie comptable est réalisée en interne.
- Cabinet ACA - établissement des comptes annuels - aide technique à la saisie.
- Cabinet Brengues Expertise - Commissaire aux comptes. Nomination à partir de l'exercice 2023.
- Cabinet Hodeon (ex Irisia) - sur la partie suivi social.
- La commission RH/compta suit régulièrement la gestion de la SCIC MP11, même si son travail a principalement porté sur les questions de R.H. que de comptabilité en 2024.
- Un suivi régulier de certains dossiers de financement et une vue générale des finances par le Président.
- Un tableau de trésorerie prévisionnel et actualisé à minima tous les deux mois.
- L'EPAS possède des outils séparés pour une gestion financière qui lui est propre.

2024 a également été l'année de la révision coopérative (tous les 5 ans), aucune remarque n'a été faite sur l'organisation et le fonctionnement, les statuts de la Scic, la mise en oeuvre des actions et dispositions permettant des bonnes conditions de gouvernance et de gestion ;

-Par contre, à la suite de l'analyse économique et financière, de la gestion et des compétences collectives de la société, les perspectives d'évolution, de continuité et de développement de la Scic appellent une remarque sur la raréfaction des financements publics qui pourrait remettre en cause la rentabilité du modèle économique de la coopérative. Le rapport complet est disponible sur demande.

Le rapport de la Commissaire aux Comptes sera joint avec ce présent document.

Les réseaux de la Maison Paysanne

La Maison Paysanne de l'Aude, c'est aussi :

- **Un lieu où la chorale militante La Mandra se retrouve chaque semaine**

Depuis 2021, la chorale militante de la Haute-Vallée de l'Aude, La Mandra, répète chaque mercredi soir dans les locaux de la Maison Paysanne. L'occasion de finir une journée de travail en musique pour les salarié-es, mais surtout de pouvoir encourager cette belle initiative que vous ne manquerez pas de croiser lors des évènements des structures de la Maison Paysanne.



Figure 3 : La Mandra, la chorale militante et engagée de la Haute-Vallée de l'Aude !

- **Un lieu accueillant la formation du BPREA par le CFPPA des Pays d'Aude**

2024 représente une année de changement. En effet, en Juin 2024 se conclut la dernière formation de la promotion de BPREA sur le secteur de la Haute Vallée de l'Aude. Suite à la relocalisation du certificat de spécialisation (CS) bio sur le site de Carcassonne pour cause d'économie, la classe de BPREA ferme à son tour à Limoux. Le CFPPA déserte le territoire de la Haute Vallée de l'Aude pour se concentrer sur son pôle d'accueil principal : Carcassonne.

Cependant, les cours "Élevage" sont maintenus sur le site, car les élèves en sont majoritairement proches géographiquement et qu'un enseignant souhaite également leur permettre de découvrir un autre environnement professionnel : celui de la Maison Paysanne De l'Aude.

Les locaux Maison Paysanne de l'Aude accueilleront dans ce nouveau contexte la classe de BPREA une dizaine de jours sur l'année scolaire (septembre 2024 à juin 2025).

- **La Pyrocantine Paysanne**

L'association a vu le jour en 2021 et est venue garnir les rangs de la SCIC Maison Paysanne. Montée et animée par une équipe de bénévoles et une salariée, la Pyrocantine paysanne propose des repas végétariens, bio et locaux cuisinés principalement sur des rockets stoves ! Initialement mobilisée sur différents évènements (formations, réunions, animations, manifestations et soutien militant, etc) sous forme de traiteur, la Pyrocantine paysanne est sortie du champ commercial courant 2024 afin de se consacrer uniquement à des temps militants départementaux et régionaux.



Figure 4 : La pyrocantine paysanne lors de l'Aude à la Bio, édition 2023

La Maison Paysanne adhère à ces réseaux

CGSCOP

La Maison Paysanne est membre de la CGSCOP : Union National des SCOPs et des SCICs. Cette entité permet de mutualiser un certain nombre de services. Par exemple, elle fait du lobbying de défense du modèle coopératif ou encore propose un accompagnement juridique pour ses membres. A l'échelle régionale ce réseau se retrouve au sein de l'URSCOP Occitanie : Union Régionale des SCOPs et des SCICs. Karim Sahel, délégué régional chargé du suivi de la coopérative assure une mission de suivi et d'appui sur divers sujets : juridique, animation, dossiers financiers... Il est ainsi intervenu dans le cadre de divers projets de la Maison Paysanne qui interrogent les modèles coopératifs : Coopérative d'Activité et d'Emploi, Abattoir mobile... En 2024, La CG SCOP a réalisé la révision coopérative de la Maison Paysanne. L'URSCOP propose en plus un panel de formations à destination de ses membres.

Lien : <https://www.les-scop.coop/>

Réseau Vrac et Réemploi

Le réseau Vrac et Réemploi (RVR) fédère tous les projets et structures existantes qui mettent en place des solutions de réemploi et la réutilisation des emballages ainsi que les opérateurs liés au vrac. Né en 2012, le Réseau Consigne offre une plateforme d'échange d'expérience et de ressources techniques et juridiques, et constitue une force de proposition pour faire avancer les filières de réemploi en France. Le Réseau répond à des enjeux locaux, nationaux et européens : résilience économique, économie circulaire, prévention des déchets, préservation des ressources naturelles et limitation des émissions de gaz à effet

de serre. La Maison Paysanne s'appuie sur ce réseau pour mettre en œuvre son étude et son projet de mise en place d'un système de réemploi du verre dans l'Aude.

Lien : <https://reseauvracetreemploi.org/>

Enercoop Languedoc-Roussillon

En 2020, la Maison Paysanne de l'Aude devient sociétaire d'Enercoop Languedoc-Roussillon. La coopérative Enercoop est née en 2005 pour proposer une alternative citoyenne au moment de l'ouverture à la concurrence des marchés de l'électricité. L'énergie, considérée par Enercoop comme un bien commun, ne pouvait être laissée uniquement aux mains du marché et des opportunités foncières et financières, sans souci réel des enjeux locaux et citoyens. Enercoop propose un modèle énergétique juste et solidaire pour toutes ces parties prenantes. Ils garantissent une électricité 100% renouvelable et 0% d'origine nucléaire. En phase avec cette initiative citoyenne, coopérative et militante, la Maison Paysanne a donc souhaité marquer son soutien et sa contribution au modèle énergétique promu par Enercoop.

Lien : <https://www.enercoop.fr/>

SCIC SAPIE

En 2021, la Maison Paysanne est devenue membre de la SCIC SAPIE. Une évidence au regard de l'histoire croisée de ces deux structures qui se sont développées sur le même territoire de la Haute-Vallée de l'Aude avant d'embrasser un horizon départemental. De par notre volonté commune de promouvoir et d'accompagner l'entrepreneuriat et toute forme d'activité en milieu rural, il nous semblait important de marquer l'adhésion réciproque à nos projets coopératifs respectifs. Régulièrement, des échanges informels se font entre les deux SCIC, permettant notamment de partager des pratiques autour de la gestion de locaux. De plus, le projet de CAE Agricole engage aussi des échanges de pratique et pourrait permettre de partager des services pour les futurs entrepreneurs-salariés.

Lien : <https://sapie.coop/site/>

Les Ami-es de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA)

Présentation issue du site de la SSA : « *La Sécurité sociale de santé a été construite en fusionnant plusieurs systèmes de sécurité sociale qui lui préexistaient, de différentes origines. Ainsi, la mise en lumière et l'essaimage des dynamiques existantes de démocratie alimentaire sont à la fois des objectifs de notre action et des conditions indispensables à sa réalisation. Ces dynamiques sont autant de témoignages de l'urgence de repenser nos modèles alimentaires que d'expériences d'initiatives sur lesquelles nous nous appuyons pour penser l'organisation d'une sécurité sociale de l'alimentation.*

Différentes dynamiques nous ont contacté pour rejoindre la réflexion en faisant bénéficier de leurs pratiques, pour se former sur les enjeux agricoles et alimentaires, ou pour s'inspirer du projet de sécurité sociale de l'alimentation afin d'envisager des mesures à mettre en œuvre sur leurs territoires : à l'échelle d'un quartier, d'une municipalité, d'une communauté de commune... Dans la mesure du possible, nous sommes volontaires pour appuyer et mettre en lien les démarches de mouvements qui souhaitent prendre en compte les enjeux soulevés dans le projet de Sécurité sociale de l'alimentation, et participer à l'essaimage des pratiques ! »

En complément du Collectif National qui regroupe les structures nationales qui ont développé l'idée et le concept de la SSA, le réseau des dynamiques locales se structure. En 2022, trois week-ends ont été organisés, dont le second à la Maison Paysanne (voir rapport d'activité 2022), qui est l'une des structures fortement engagées dans le réseau.

En 2023, le Collectif National et le Réseau des dynamiques ont décidé de fusionner pour ne former plus qu'un seul réseau qui œuvre communément au développement de la démocratie et l'accessibilité alimentaire. La Maison Paysanne a pleinement pris part à cette évolution. En 2024, une association support est créée sous le nom des "Ami-es de la SSA". Par ailleurs, nous notons que des discussions ont été engagées avec des parlementaires de différents bords politiques pour faire avancer la proposition politique

de SSA. Avec l'inauguration des premières caisses (Montpellier, Gironde, Toulouse, Cadenet...), la dynamique nationale prend de l'ampleur et devient incontournable dans les débats autour de l'alimentation.

Lien : <https://securite-sociale-alimentation.org/les-dynamiques-locales/>

InPACT Occitanie et National

Le pôle InPACT « Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale » National est une plateforme associative issue du rapprochement de réseaux associatifs agricoles : l'InterAFOCG, la FADEAR, Réseau CIVAM, Accueil Paysan, le MRJC, Terre de Liens, le MIRAMAP, Solidarité Paysans, SOL et l'Atelier Paysan. L'ensemble de ces réseaux s'est regroupé afin de promouvoir une agriculture plus durable et de proposer des alternatives concrètes aux agriculteurs sur leur exploitation.

Depuis 2016, Inpact Occitanie regroupe au même titre qu'au niveau national, 11 structures régionales qui œuvrent « *autour de valeurs partagées pour développer une agroécologie paysanne ancrée dans les territoires, créatrice de lien social et fondée sur l'autonomie des acteurs. Notre approche de l'agriculture est ouverte aux préoccupations de la société : alimentation, environnement, éducation, solidarité, précarité...* ».

Bien que pour le moment la Maison Paysanne ne soit pas un membre officiel de ces réseaux, des échanges ont commencé à s'opérer depuis 2020 autour d'actions concrètes à mutualiser : l'accessibilité pour tous à une alimentation de qualité via Inpact National et l'expérimentation des Contrats d'Agriculture Durable à l'échelle régionale.

En 2021, Inpact National a reconnu l'existence de la Maison Paysanne de l'Aude comme étant [l'Inpact Départemental audois](#). Après avoir été l'un des membres actifs du Groupe de travail « Alimentation » d'Inpact National, Thomas en est devenu l'un des co-animateurs en 2022. Ce GT est l'occasion d'échanger et de réfléchir à la mise en action commune autour de ce vaste sujet et d'aborder le positionnement politique d'Inpact sur l'alimentation. Des communiqués de presse, des tribunes, des notes et un [livret](#) ont été rédigés pour partager la vision d'Inpact. De façon plus opérationnelle, des formations, des webinaires et de la capitalisation d'initiatives locales sont organisés, notamment pour nourrir les dynamiques d'Inpact locaux. [Suite à un premier travail sur les PAT](#), le GT alimentation d'InPact s'engage en 2023 dans un projet intitulé « [Construire un bilan lucide, critique et partagé des PAT pour faire progresser la démocratie alimentaire](#) ». Ce travail l'occupera jusqu'en 2025 et devrait permettre de produire des outils et méthodes d'accompagnement des dynamiques InPACT territoriales pour s'impliquer dans les PAT.

A l'échelle régionale, après le succès du séminaire organisé en 2021 autour du travail avec les collectivités territoriales (pour lequel la Maison Paysanne s'était beaucoup investie dans l'organisation), est apparu clairement le besoin d'accompagner les dynamiques partenariales naissantes dans les départements. Ces évolutions et ces nouvelles forces en présence questionnent la structuration organisationnelle d'Inpact Occitanie, jusqu'alors exclusivement composé de structures régionales. Une réflexion, fortement initiée et menée par la Maison Paysanne est en cours pour intégrer officiellement les organisations collectives départementales dans la gouvernance d'Inpact Occitanie.

Par ailleurs, la Maison Paysanne s'implique dans de nombreux sujets et projets menés par Inpact Occitanie : Agroécologie Paysanne 2050 (voir les activités développées ci-dessous), l'accessibilité à l'alimentation et l'accompagnement des dynamiques collectives d'InPACT départementaux.

En 2024, la Maison Paysanne de l'Aude met à disposition Thomas pour assurer l'animation d'Inpact Occitanie, suite aux nombreuses années assurées par Anne-Marie de Solidarité Paysans Occitanie. Il y consacre une dizaine d'heures par semaine, essentiellement autour de la gestion administrative et la vie associative.

Liens :

- Le (nouveau) site du Pôle Inpact : <https://www.pole-inpact.fr/>

- La page dédiée au GT Alimentation : <https://www.pole-inpact.fr/Alimentation#> avec notamment un document fondateur d'Inpact « [Manger c'est d'un commun !](#) » et le super livret édité en 2023 « [Accessibilité alimentaire : Quel rôle pour les organisations paysanne ?](#) »
- Le site d'Inpact Occitanie : <https://www.inpact-occitanie.org/>

CESE de l'Aude

Le Comité Economique Social et Environnemental de l'Aude (CESE) est un organe consultatif du Conseil Départemental, représentatif de la société civile et du monde professionnel audois. Nous y sommes représentés par Philippe Pivan, membre du Conseil Coopératif de la Maison Paysanne qui a à cœur de porter les valeurs de l'agriculture paysanne dans le débat public.

Suite à la réélection du CESE en 2022, différents espaces de travail et de réflexions ont été ouverts en 2023 : Politique jeunesse, budget participatif, débat d'orientation budgétaire, schéma des mobilités, PAT... La Maison Paysanne participe à ces débats aux côtés de la Confédération Paysanne avec qui elle partage sa voix (mais toujours deux sièges).

Lien : <https://www.aude.fr/le-comite-economique-social-et-environnemental-de-laude-cese>

Les temps forts de la Maison Paysanne de l'Aude en 2024

Calendrier des réunions de la Maison Paysanne de l'Aude en 2024 :

- [Assemblée générale 2023](#)
- [6 Conseils coopératifs en 2024](#)
- [Accueil du Tour Alternatiba](#)
- [Pose des panneaux photovoltaïques](#)
- [Faites de la Musique](#)
- [Journée grand ménage](#)
- [Développement de la communication](#)

L'assemblée générale 2024

L'Assemblée Générale a eu lieu le 15 juin 2024 à la Maison Paysanne de l'Aude, réunissant 37 participant·es et 23 personnes représentées. Les participant·es avaient la possibilité de consulter les affiches proposées et la documentation présentée avant la partie statutaire. Une fois la partie statutaire réalisée, 3 ateliers ont été proposés afin d'approfondir des axes de la coopérative : la gouvernance, le fonctionnement des locaux et le développement de projets. Une courte synthèse en plénière est réalisée pour conclure l'après-midi.

Les résolutions suivantes furent mises aux voix :

- **Admission de nouvelles et nouveaux associé·es et élection de la Commissaire aux Comptes (CAC).** 5 personnes morales ou physique ont proposé leur candidature pour entrer au sociétariat. Toutes ont été acceptées à l'unanimité, portant le nombre total de sociétaires à 175 membres. La Commissaire aux Comptes proposée par le conseil coopératif pour assurer la certification des comptes 2023. La nomination de Madame Brengues Véronique comme CAC est validée.

- **Approbation des comptes et quitus aux co-présidents, affectation du résultat.** Résultat de 51 828 € affectés aux réserves impartageables, **variation du capital social** (43 150€ au 15 juin 2024)... Validée à l'unanimité.
- **Intérêts aux parts versés au titre des 3 derniers exercices :** l'AG prend acte qu'une somme n'a été distribuée à titre d'intérêts versés aux parts sociales, pour l'exercice précédent. Validé à l'unanimité.
- **Conventions réglementées :** lecture du rapport de la CAC, approuvé par l'assemblée. Résolution validée à l'unanimité.
- **Élection de la présidence.** Poursuite du mandat de Jacques Morisson dans la co-présidence. Michel Cornuet a été élu pour rejoindre Jacques Morisson à la co-présidence. 45 votent pour et 2 abstentions.
- **Élection du conseil coopératif :** 25 candidatures ont été portées à l'assemblée, qui ont toutes été validées à l'unanimité. Une ouverture de siège a été réalisée pour l'association Terre de Liens LR, association hébergée dans les locaux de la Maison Paysanne.
- **Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.** Résolution votée à l'unanimité.

Aucune autre demande de résolution ou de question diverse n'ayant été formulée, l'AG s'est clôturée par un moment convivial et chaleureux, en présence de deux conteurs : Jean-Jacques Delpoux et Raphaël Barzyk. Les deux artistes ont proposé une soirée de contes autour du monde paysan et rural.



6 conseils coopératifs en 2024

18ème conseil coopératif : 30 janvier 2024

Résiliation du bail CFPPA : Le CFPPA louait les salles anciennement nommées CS bio et BPREA pour l'accueil de ces deux classes. Le CS bio étant fermé, le bail de cette salle a déjà été résilié, mais il restait le bail pour le BPREA qui devrait aussi s'arrêter car le BPREA n'a plus de classe à Limoux. Il y a besoin d'organiser une rencontre avec le responsable voir de faire un article de presse pour dénoncer le besoin d'avoir une classe de BPREA ouverte sur la Haute Vallée de l'Aude. Dans tous les cas, il faut diffuser l'information de la disponibilité d'une salle à louer, mais pour cela il faudrait revoir et mettre à jour les tarifs de location de salles.

Frais partagés (travaux du toit) : Il été décidé lors d'une réunion avec les associations (fin 2023 pour une mise en œuvre en 2024) que soit intégré dans les frais partagés une provision à la Maison Paysanne qui paie les charges pour les travaux. Le budget global pour les travaux du toit et la mise en place des panneaux photovoltaïque représente un budget global d'environ 50000€.

Changement des nombres d'heures de salariés : Au 1er janvier 2024, Marie est passée de 32 à 24h en conservant les mêmes missions, un point sera fait à la mi-année pour évaluer la charge de travail et s'il y a besoin d'appui notamment sur l'organisme de formation. Olivier est passé de 10 à 7h par semaine et reprend la mission d'animation du projet d'abattage à la ferme qui reprend forme car la mission des semences paysanne s'arrête.

Financement SOS Courgettes - Recrutement : Les financements pour le projet SOS Courgettes sont validés pour 2024, il faudra chercher la suite des financements pour 2025. Une proposition d'embauche a été faite à Manon pour poursuivre ce projet au sein de la Maison Paysanne avec un complément du poste dédié à la co-animation du projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation à Lézignan. La prise de poste est prévue pour juillet 2024.

Relations avec les partenaires extérieurs : Le lien avec la coopérative Consign'Up pour le réemploi du verre se concrétise et s'accroît avec la prise de parts sociales mutuelles. La Maison Paysanne est également d'accord pour adhérer au réseau Géaude. Par ailleurs, nous avons fait le choix de demander à récupérer nos parts sociales à la CTE.

19ème conseil coopératif : 25 mars 2024

Implication dans le CESE : Jusque là Thomas et Manu participaient régulièrement au CESE pour y représenter la Maison Paysanne mais ils souhaitent déléguer cette mission à quelqu'un d'autre. Philippe est d'accord pour participer au CESE, mais il souhaite pouvoir savoir quelle voix y porter. Le Conseil Coopératif fait confiance à la personne qui a envie d'y aller, tout en sachant que des questions peuvent être posées et partagées avec le Conseil Coopératif.

Développement des activités de la Maison Paysanne : Lors de la Commission RH-compta de février, il a été soulevé la nécessité de réfléchir au développement des activités de la MP. Un des questionnements étant de savoir si l'on ne répond qu'à des opportunités ou s'il y a des choses vers lesquelles nous souhaitons aller. Il est évident qu'il y a une volonté politique mais il faut identifier si les opportunités qui se présentent à nous répondent à cette volonté politique, cela pourrait être discuté en AG pour définir le cadre et les priorités. *Enfin, cela n'a pas été discuté en AG ni lors d'autres événements, nous n'avons donc pas avancé dessus en 2024.*

Retours de la Commission Communication : Plusieurs projets sont lancés et en cours suite aux 2 premières commissions. La Newsletter a trouvé son titre qui s'appellera « Champs d'action », un document A5 recto verso pour présenter la SCIC de manière simplifiée est prévue tandis que des salariées travaillent sur une animation mutualisée pour créer un stand commun. *En 2024, c'est l'animation des Cocottes qui a été créée, le document A5 sera sûrement réalisé plutôt en 2025.*

Leader PNR Corbières Fenouillèdes : La Maison Paysanne a été sollicitée pour siéger aux deux Comités du programme LEADER 2023-2027 : le comité technique et le comité de programmation. La Maison Paysanne répond favorablement pour un poste au comité technique et de programmation.

Sécurisation de la Maison Paysanne suite aux vols et effractions : Les salariés ne souhaitent pas avoir de barreaux aux fenêtres, pour une alarme/caméra, il faut étudier les possibilités selon nos critères et besoins : des salariés qui passent à la Maison Paysanne en week-end, une chatte qui vit dans le local, des animations le week-end... Richard et Marine étudient les propositions de la MAIF et du Crédit Mutuel.

20ème conseil coopératif : 21 mai 2024

Location de salle : Les tarifs de location de salle sont-ils à augmenter pour faire face à l'augmentation des charges ? Il a été validé de revoir les tarifs à la hausse, en y ajoutant également des tarifications différentes hors horaires de bureau, retirer les options café/thé et les intégrer directement dans le tarif... car en réalité ils sont quasiment toujours utilisés. Raphaël et Marie ont travaillé sur la mise à jour du tableau des tarifs.

Audit formations : Tous les 3 ans, un audit complet de l'organisme de formation est réalisé, en 2024 nous avons eu un audit de renouvellement (fin de certification au 31 août 2024). Les délais de réponses de l'organisme pour faire l'audit sont longs et peuvent nous mettre en difficulté bien que Marie les ait sollicités bien en amont. Si l'audit ne se fait pas dans les temps, le risque est de perdre la certification Qualiopi donc des financements de formations. *Finally, it has been possible to get it done in August, it was complex with the mutualized partners who were on leave, but everything went well, the certification has been renewed !*

Retour Commission RH-Compta : Il a été acté une enveloppe de formation pour chaque salarié de 1000€ chaque année avec une prise en charge par Ocapiat à 50 %. Concernant les financements des postes, il reste un manquant de 23000€ pour Melissa sur 2 ans, il y a diverses pistes de financement en attentes de réponses ou de sortie d'appels à projet. Pour le poste d'Olivier, une enveloppe supplémentaire pour le projet FAPO (les Futurs de l'Agroécologie Paysanne en Occitanie) a pu être débloquée. Il a été évoqué d'établir un service de communication aux structures présentes dans les locaux basé uniquement sur le coût horaire brut chargé pour qu'il reste accessible. Pour le moment, ce service est pris en charge entièrement par la Maison Paysanne, les 7h initialement fléchées sur cette mission sont suffisantes.

21ème conseil coopératif : 16 juillet 2024

Organisation des Conseils Coopératifs : Préparer le Conseil Coopératif en binôme salarié – administrateur fait consensus et la réunion d'équipe ainsi que l'ordre du jour partagé permet aux salariés comme aux administrateurs de proposer des points à mettre à l'ODJ. Le binôme a ensuite pour mission d'affiner et préciser le déroulé du Conseil Coopératif en lui-même. Il a aussi été décidé d'instaurer un tour météo au démarrage de chaque conseil coopératif, de dégoogliser les comptes rendus et ordres du jour (et plus globalement tous les logiciels utilisés par la MP!), ainsi que de faire un tableau de suivi des décisions.

Usage des outils numériques : Michel va se pencher sur les outils mobilisables pour se dégoogliser et utiliser davantage d'outils libres comme Framasoft. Il faudra ensuite organiser un moment pour former les salariés et les administrateurs à l'utilisation de ces outils.

Programmation des Effervescences Paysannes : Les objectifs principaux des effervescences paysannes sont d'avoir un espace d'échanges profonds, de créer du lien entre tous les sociétaires avec des moments de convivialité et donner du sens au travail amorcé de l'AG (réflexions sur le fonctionnement de la SCIC autour de la co-décision, co-gestion et co-développement). Parmi les points à aborder lors des EP, il y a l'idée de revenir sur un plaidoyer de la Maison Paysanne, questionner le modèle économique de la SCIC et comment celle-ci peut répondre aux besoins des associations.

Financement abattoir mobile : Le Conseil Départemental a fait un retour négatif quant au financement de l'Abat'Mobile bien que ce projet avait été lauréat d'un vote citoyen et le Conseil Départemental a déjà repoussé à plusieurs reprises le soutien à ce projet. Il a été prévu de demander une rencontre avec la Présidente et Serge Lauras.

22ème conseil coopératif : 24 septembre 2024

Formation, décret et CPF (Compte Professionnel de Formation) : Un décret récemment sorti concernant les organismes de formation, nous contraint à revoir notre fonctionnement. La solution la moins compliquée est d'embaucher ponctuellement les formateurs avec des contrats de travail ponctuels. Le premier est à faire par le Cabinet social puis, nous rédigerons les suivants en interne.

Situation financière de l'EPAS : Plusieurs facteurs ont alarmé Yohann, un producteur, qui fait le suivi financier de l'EPAS dont les baisses d'environ 20% des ventes en 2024, une quantité importante d'impayés principalement sur l'année 2023 ainsi que la régularisation de la TVA sur 2023 qui a été payée en 2024. Il a été convenu lors d'une réunion avant le Conseil Coopératif d'aller chercher les impayés, de mener un travail sur le choix proposé, ainsi que la révision du taux de la commission des producteurs. Dans les mois suivants, il est nécessaire de veiller à l'évolution de la situation de l'EPAS.

Frais partagés : Lors de l'AG 2024, la CAC nous a mis en garde sur notre fonctionnement avec les frais partagés, la TVA... Sa proposition était de mettre en place un petit loyer avec la TVA qui nous permettrait par un débours de faire des frais partagés pour que nous puissions récupérer la TVA sur ces frais. En parallèle, la modification des frais partagés à chaque nouveaux travaux entraînant des fluctuations et augmentations pour les associations est aussi questionnée. Un rdv avec la comptable est souhaitable pour évoquer les différentes possibilités de répartition des frais partagés avec notamment la mise en place d'un petit loyer.

Réunion de lancement pour la Caisse Alimentaire de Lézignan : Le 11 octobre, il y a eu la première réunion publique pour réunir élus et habitants du territoire autour de la future caisse d'alimentation. Cette réunion a lancé la première phase de mobilisation citoyenne avec un groupe d'habitants hétérogène pour ensuite avancer sur l'apprentissage en commun prévu en 2025. Ce projet est porté par un collectif de 8 structures membres du CoPil, c'est pourquoi le logo de la Maison Paysanne n'est pas davantage mis en avant que les autres.

23ème conseil coopératif : 11 décembre 2024

Sociétariat SCIC Abattoir de Quillan : Olivier étant présent à la réunion sur le montage de la SCIC, une 50aine de personnes étaient présentes. Il y a rappelé le projet avec les petits ruminants. C'est un outil nécessaire au maintien du territoire. Le Conseil Coopératif a validé l'entrée au sociétariat de la SCIC dans le collège « autres partenaires » dont l'entrée exige au minimum 100 parts à 10€.

PAT HVA – actualité, financement, labellisation... : En novembre, nous avons eu de nombreuses validations comme la labellisation niveau 2 pour une durée de 5ans, ce qui nous permet de continuer à utiliser le logo PAT et de s'inscrire dans cette dynamique. Le financement du poste est en partie assuré jusqu'à la fin de l'été 2026 avec des financement de la SNANC complété par les Communautés de Communes. La DREETS finance des actions sur l'accès à l'alimentation à travers le fonds Mieux Manger Pour Tous jusqu'à fin 2026. Marine part en congés maternité en avril 2025 et sera de retour en février – mars 2026, elle sera donc remplacée sur cette période.

Nous Paysannes : Une rencontre entre les membres du CA de Solidarité Paysans et les membres du Conseil coopératif est nécessaire pour clarifier comment avancer ensemble au sein de ces deux structures. Une réunion a donc été planifiée au 16 décembre avec la présence côté Maison Paysanne de Michel, Raphaël, et Thomas.

Réemploi du verre : la filière bouteille suit son chemin avec Consign'up et Oc'Consigne. Pour la filière bocaux, il va falloir réaliser des essais de lavages au 1^{er} trimestre avec les producteurs dans une restauration collective car ils ont des machines adaptées (à définir laquelle). Un des objectifs pour 2025 est que la Maison Paysanne soit un point de collecte de bouteilles, nous ne pratiquerons pas de consigne monétaire sur les bouteilles récupérées.

Accueil du Tour Alternatiba

La Maison Paysanne, en partenariat avec Terre de Liens et Terre d'échanges (Le souriant), ont organisé l'accueil du Tour alternatiba le 28 août dans les locaux de la Maison Paysanne. Une équipe de bénévoles s'est constituée spécialement pour l'événement, afin d'organiser une journée et une soirée prête à accueillir le plus grand nombre ! Près de 200 personnes sont venues sur la journée, pour profiter des stands présents (une 30aine de structures sont venues tenir un stand), assister aux tables rondes, participer à la fresque du climat ou encore accueillir l'équipe de cyclistes arrivée en fin d'après-midi. La soirée a été accompagnée de concerts (les Pop'Yets, Manon et DJ Chou Rave) pour terminer en douceur et convivialité. Une journée festive et riche d'échanges, permettant la rencontre de l'équipe d'Alternatiba et de nombreuses personnes plus ou moins éloignées du réseau de la Maison Paysanne.



Pose de panneaux photovoltaïques

Dans un souci d'écologie et d'autonomie, des panneaux photovoltaïques ont été installés en Novembre 2024. Cette installation a été réalisée dans des conditions optimales grâce à la réfection du toit. Selon l'installateur, ce toit plat propose une très bonne exposition.

Cette pose a été possible grâce à l'apport de trésorerie via un compte courant associé.

Production 2024 (deux mois d'hiver) : 208 kWh. dont 56 exportés.

Consommation : 846 kWh, dont 638 net import.



Faîtes de la Musique

A l'occasion de la fête de la Musique, la Maison Paysanne a proposé le 21 juin une soirée jam ! Tenue dans le jardin de la Maison Paysanne, la "Faîtes de la Musique" est le premier événement organisé par la commission culture pour laisser la possibilité à qui veut de proposer des morceaux. Une cinquantaine de personnes sont venues profiter de la musique ou en proposer. Une soirée conviviale et festive qui a permis la rencontre de nouvelles personnes pour l'occasion.



Journée Grand Ménage

La traditionnelle journée de rangement, bricolage et ménage s'est tenue le 29 juin avec une petite équipe à la Maison Paysanne. Pour l'occasion, plusieurs travaux ont été réalisés : gestion du compost et entretien de l'extérieur, pose d'une cloison et d'une porte dans les anciennes toilettes handicapées pour en faire un espace de stockage, rangement des pièces collectives et vidage de la chaufferie...

Développement de la communication

Discuté lors des Effervescences Paysannes en 2022, la communication a été l'un des sujets d'études en 2023 afin de définir les objectifs et les moyens de la coopérative. L'année 2024 est l'année de la concrétisation.

Parmi les objectifs cités concernant la communication, il y a l'amélioration et l'optimisation de la communication de la Maison Paysanne auprès de publics ciblés. Grâce aux travaux menés avec la commission communication, le conseil coopératif et l'équipe salariée, naît une lettre d'infos en avril 2024, qui paraît tous les débuts de mois : il s'agit de la lettre *Champ d'Actions*. La lettre d'infos est envoyée à tous les sociétaires, les salarié·es des locaux de la Maison Paysanne, les administrateur·rices ainsi qu'à toutes les personnes qui s'inscrivent en ligne pour la recevoir. Elles sont consultables depuis le [site internet de la Maison Paysanne](#).

En parlant de site internet, il a représenté une grande partie du travail réalisé en 2024 sur le volet communication. Il a été question notamment de rafraîchir et d'actualiser les pages existantes, de créer de nouvelles pages adaptées (comme la page *Actualités*), mais encore développer leur référencement et leur visibilité. L'actualisation du site internet est régulière, l'actualisation des pages est poursuivie en 2025.

D'autres chantiers de communication ont également été entrepris, dans l'objectif de développer un stand mutualisé aux structures des locaux de la Maison Paysanne. Une *team cocottes* s'est montée pour créer,

organiser et imaginer des éléments attractifs et faciles à transporter pour le stand mutualisé. La première réalisation concerne des cocottes en papier contenant diverses informations sur la Maison Paysanne, dans un poulailler fabriqué pour l'occasion. Elles se veulent être la vitrine de la Maison Paysanne. Les cocottes ont été inaugurées sur le stand Terre de Liens à la fête paysanne de la Confédération Paysanne. Elles ont fait un tabac ! Depuis, elles sont entreposées dans le hall du bâtiment pour la consultation. Une version voyage a également été réalisée. De la documentation propre à la Maison Paysanne a été retravaillée et actualisée. Les travaux se poursuivent également en 2025.

Lien du site internet : <https://www.maisonpaysanneaude.fr/>



Enfin, des émissions radios sont réalisées chaque mois grâce à manu, dans l'émission dédiée *Les rendez-vous de la Maison Paysanne de l'Aude*, [disponible en replay](#) sur RCF Pays d'Aude, et à l'antenne une fois par mois. Ces émissions traitent de différents sujets concernant la coopérative (les projets, la vie coopérative, les instants forts, etc). Elles reprennent également les dates à retenir de ce qu'il se passe à la Maison Paysanne (date de formations, événements, annonces, etc).

Représentation de la Maison Paysanne à travers les événements en 2024

17 mai 2024 : Intervention au collège Saint Joseph à la journée « Mon Monde de Demain commence aujourd'hui »

La Maison Paysanne a été sollicitée par le collège Saint Joseph pour participer à la journée "*Mon monde de demain commence aujourd'hui*" et proposer des animations de sensibilisation à des classes de différents niveaux. C'est pour cette occasion qu'une version améliorée et approfondie du jeu de l'oie créé pour l'EPAS a été utilisée pour y introduire de nombreuses autres questions sur le système agricole et alimentaire. Ce jeu a permis d'échanger de façon ludique avec les élèves sur de nombreux sujets autour de l'agriculture et l'alimentation.

18 mai 2024 : Conférence de presse à Prom'Aude avec l'interPAT

Les 4 structures porteuses de Projet Alimentaire Territoriaux dans l'Aude se sont réunies à Prom'Aude pour une conférence de presse. C'est ainsi, que la Maison Paysanne de l'Aude était aux côtés de Carcassonne Agglo, de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et du Département pour partager les actualités et enjeux des PAT, de l'agriculture et l'alimentation dans l'Aude. C'était aussi l'occasion de mettre en avant le livret que nous avons corédigé « ça bouge pour l'agriculture et l'alimentation audoise ! » pour présenter différents enjeux du moment et des tentatives ou débuts de réponses qui sont apportées dans le cadre des PATs.

25 septembre 2024 : Présentation du projet *Nous, paysannes*

Au programme de la réunion :

- Une présentation de la situation des femmes agricultrices et des éléments qui nous ont conduites à créer le collectif "Nous, Paysannes"
- Une présentation des objectifs de Nous, Paysannes et des actions déjà mises en place par le collectif pour répondre à ces situations illustrées par le témoignage des femmes du collectif
- Des ateliers autour de ces sujets
- Une réflexion collective autour de la place de ce projet au sein de nos associations et de la future gouvernance du projet "Nous, Paysanne"

Cette réunion a été animée par Première Brique, incubateur d'innovation sociale basé à Toulouse qui nous accompagne dans la structuration du projet.

Avec la participation de certains partenaires du projet, comme : Benoît Savouré, Délégué Départemental aux Droits des Femmes et à l'Égalité, de membres du CIDFF Aude, de Psyscript...



15/10/2024 - Stand – 30 ans Biocoop TourneSol

Un stand tenu dans le cadre de la semaine anniversaire de la Biocoop TourneSol, sociétaire à la Maison Paysanne. Tenue sur toute la journée, une vingtaine de personnes sont venues nous rencontrer, discuter et prendre de la documentation. C'était l'occasion de partager autour des projets portés par la SCIC, d'informer sur les événements récents comme la première rencontre publique de la caisse d'alimentation de Lézignan ou encore la prochaine Fête de l'arbre organisée par Nature&Progrès. Quelques discussions ont également permis d'éclairer sur la SCIC et son fonctionnement.



9/12/24 - Interventions au BPREA

Présentation des différentes structures composant les locaux de la Maison Paysanne aux étudiants du BPREA Carcassonne. Présentation de la SCIC avec son fonctionnement, sa composition, ses objectifs et les projets. 30min d'intervention

11/12/2024 - Intervention avec Accueil Paysan

Présentation des différentes structures composant les locaux de la Maison Paysanne aux étudiantes Master 2 à Foix et venues dans le cadre d'une intervention avec Accueil Paysan. Présentation de la SCIC avec son fonctionnement, sa composition, ses objectifs et les projets. 15min d'intervention.

Les activités développées par la SCIC Maison Paysanne de l'Aude en 2024

L'ensemble des projets portés par la SCIC et animés par l'équipe salariée sur 2023 est résumé dans cette partie. Nous retrouvons notamment :

- [L'organisme de formation Maison Paysanne](#)
- [Réemploi des bouteilles et des bocaux dans l'Aude](#)
- [L'Épicerie Paysanne Ambulante et Solidaire : 4 ans d'aventure](#)
- [Projet Alimentaire Territorial de la Haute-Vallée de l'Aude \(PAT HVA\)](#)
- [La mission des circuits-courts de l'Aude](#)
- [Le projet de Caisse d'alimentation de Lézignan](#)
- [L'Abattage à la ferme](#)
- [SOS Courgettes&Cie](#)
- [Coopérative d'Activité et d'Emploi Agricole](#)
- [Projet de recherche-action Trans-SCIC-Agri](#)
- [Projet Agroécologie Paysanne 2050](#)

L'organisme de formation Maison Paysanne

Quelques dates pour synthétiser :

2020	Obtention d'un numéro d'organisme de formation Début de la Mutualisation, signature d'une convention avec l'Adear 11 et l'Afocg 11
2021	Audit Qualiopi/Qualicert en mars : Permet à la SCIC Maison Paysanne de l'Aude (MP11) et partenaires de répondre à l'obligation de certification entrant en vigueur le 1er janvier 2022 et d'avoir accès à tous les fonds de formation. 
2022	Poursuite de la mutualisation avec trois nouveaux organismes : l'Ortie, le Biocivam de l'Aude et Chemin Cueillant. Audit de surveillance passé avec succès. Il n'y a eu aucun écart de relever (novembre). En 2022 et en qualité de responsable de stage, réalisation de 33 formations par la SCIC MP11, 5 formations par l'Adear 11 ; 14 formations par l'Afocg , 3 formations par l'Ortie, 8 formations par le biocivam ; 2 formations par Chemin Cueillant.
2023	Formations programmées par la MP11, par thématique : Total de 185 stagiaires, pour 29 formations.

Et en 2024 :

En août, l'OF MP11 a passé l'audit de renouvellement dans la complexité avec succès. L'auditeur n'a pas relevé d'écart mais préconise des pistes d'amélioration (systématisation du déroulé pédagogique, mise en place d'un questionnaire de positionnement, récolte des preuves des compétences des intervenants...)
Des problèmes de planification dûs à SGS, organisme auditeur, ont entraîné une complexification de la tenue de l'Audit avec des dates d'audit disjointes en août et un accord de renouvellement arrivé une semaine avant l'expiration du délais de renouvellement;

L'activité de formation s'organise autour de deux instances :

- **La commission formation**

Elle s'est réunie une fois en 2024. Elle a pour objet de gérer d'organisme de formation et de définir la programmation propre à la SCIC Maison Paysanne. Par exemple : un questionnaire sur les besoins en formation a été fait et analysé à l'été 2024.

Elle est constituée de membres du Conseil Coopératif, d'autres sociétaires intéressés par cette thématique et des représentants (salariés ou bénévoles) des associations partenaires.

- **Les réunions de concertations des équipes**

Elle s'est réunie deux fois en 2024. Elle a pour objet de gérer et d'organiser techniquement la mutualisation au sein de l'OF MP11. Elle est constituée des responsables de stage des partenaires mutualisés (Adear, Biocivam, Afocg, Chemin Cuillant, Biocivam et l'Ortie). Lors de ces temps, les procédures et outils sont revus collectivement (adoption du déroulé pédagogique, positionnement des stagiaires, etc...) pour répondre au mieux aux caractéristiques certifiées.

Au-delà de ces deux temps de mutualisation, les responsables de stage s'engagent à être présents et l'ont été à l'Audit Qualité. Un audit interne a également été réalisé au premier semestre 2024 : le responsable de formation audite en condition réelle les dossiers des responsables de stage (échantillonnage).

Formations programmées par la MP11, par thématique :

Total de 164 stagiaires, pour 28 programmes de formations réalisées.

- Concevoir et animer une formation
- Conduire un petit rucher : bilan hivernal, gestion du printemps et essaimage.
- Conduite d'un rucher
- Connaître son territoire : Narbonne
- Créer une petite unité de méthanisation
- Ecole du Poulain : préparer débouillage et premières actions éducatives.
- Éducation éthologique montée : les bases du dressage et solutions en cas de difficultés avec son cheval. (2 sessions)
- Éduquer ses chevaux en utilisant les savoirs éthologiques. (2 sessions)
- Initiation éducation et conduite du chien de troupeau (8 sessions)
- La Taille des arbres libres
- Le foncier agricole : les outils de régulation pour protéger et installer.
- Le réemploi du verre : solutions techniques et organisationnelles pour intégrer une filière locale - Oc'Consigne
- Ovins : Grandes Maladies des adultes, de l'autopsie à la prévention.
- Perfectionnement éducation et dressage du chien de troupeau (5 sessions)
- Permis d'exploitation des restaurants et débits de boissons
- TH1 Le comportement des ruminants et la relation Homme/Animal

Les partenaires mutualisés ont organisés :

- Adear : 3 programmes de formation.
 - Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne
- Afocg : 7 programmes de formation.
 - Stratégie et bien être
 - Lire sa comptabilité, pourquoi, comment ?
 - Devenir autonome dans la gestion de son exploitation avec un logiciel comptable
 - Saisir sa comptabilité sur ISTEA
 - Saisir sa comptabilité sur logiciel comptable
 - Saisir sa comptabilité sur ISTEA
 - Devenir autonome dans la gestion de son exploitation avec ISTEA
- Biocivam de l'Aude : 15 programmes de formation.
 - Adapter sa vinification Bio et naturelle face au changement climatique
 - Adapter sa vinification Bio et naturelle face au changement climatique niveau 2
 - Augmenter la fertilité de ses sols pour une meilleure résilience face au changement climatique
 - Valorisation et optimisation économique de la découpe des carcasses de jeunes bovins Bio

- Intégrer des couverts végétaux en maraichage biologique diversifié
 - Entretien des meules de pierre (moulin Astrié) - (2 sessions)
 - Utiliser TéléPac de manière autonome (prod animales)
 - (Volet 1) Faire évoluer ses pratiques de gestion du matériel végétal pour s'adapter au changement climatique
 - Utiliser TéléPac de manière autonome (prod animales)
 - Les plantes pour soigner les plantes
 - Maraichage Bio en petites surfaces : produire une gamme de légumes primeurs au printemps
 - Diversification en arboriculture fruitière multi-étagée agroforestière pour s'adapter au changement climatique
 - Conception et implantation d'un verger en bio
 - Adapter sa mécanisation à une recherche d'autonomie, de résilience écologique et économique en maraichage.
- Chemin Cueillant : 2 programmes de formation.
 - Plantation et conduite agroécologique d'une oliveraie
 - Taille et conduite agroécologique des oliviers - niveau 2
 - L'Ortie : 5 programmes de formation.
 - Identification et utilisation des plantes sauvages - approche des principales familles - Perfectionnement 2
 - Initiation au diagnostic du sol par les plantes bio-indicatrices pour améliorer le sol.
 - Améliorer ses pratiques culturales grâce à la bio-indication par les plantes
 - L'Autonomie retrouvée, fabrication de produits à base de plantes
 - Initiation à la distillation des eaux florales et huiles essentielles

Vivea reste le financeur principal et s'inscrit dans une démarche de partenariat avec la Maison Paysanne pour aider à développer la formation.

Communication :

Les bulletins de communication sont édités via le site Inpact Occitanie - onglet formation. Ils y sont publiés. La formation est diffusée par des mails ciblés, relayés par des partenaires, l'information est reprise sur le site internet de la MP11.

Cependant, l'information synthétique est envoyée sous forme d'infolettre. En 2024, 8 infolettres ont été envoyées. La liste de diffusion est composée des anciens stagiaires, mais également de tous les paysans et porteurs de projet ayant eu un suivi Adear, dans le respect du RGPD. L'outil d'envoi de masse BREVO est utilisé.

Réemploi des bouteilles et des bocaux dans l'Aude

Le réemploi des bouteilles et des bocaux est un sujet toujours d'actualité au sein de la SCIC, sur lequel Mélissa est chargée de l'animation. Parmi les enjeux de l'année, on retrouve le **déploiement de la filière de réemploi des bouteilles**.

- Pour cela, la Maison Paysanne a organisé deux réunions à destination des producteurs en novembre 2024 (objectifs : informer de la filière de réemploi des bouteilles, identifier les acteurs de la filière, discuter autour des questions et réflexions des producteurs).
- Une formation a également été réalisée avec Oc'Consigne en avril, réunissant 5 producteurs intéressés pour intégrer la filière. Le contexte actuel lié aux difficultés de productions et de commercialisations des producteurs ont pour beaucoup freiné leur engagement, préférant attendre une entrée de plus gros producteurs dans la filière pour l'intégrer à leur tour. De fait, une seule session de formation a été réalisée cette année, faute de participants.
Le lien avec Consign'Up et Oc'Consigne reste malgré tout important sur le territoire et nos liens se poursuivent.
- Enfin, un travail rapproché s'est réalisé avec Consign'Up dans l'objectif d'intégrer la Maison Paysanne de l'Aude dans la filière en tant que point de collecte. Le matériel de collecte devrait être livré sur Limoux début 2025.

Concernant le développement du réemploi des bocal

L'enjeu était autour de la concrétisation du lavage et de la logistique. Du travail a été réalisé avec plusieurs structures potentielles pour l'activité de lavage des bocal :

<i>Emmaüs Lespinassière</i>	Un projet en cours de construction mêlant plusieurs types d'activités, dont une centrée autour du lavage de bocal et autres contenants. La Maison Paysanne a été identifiée dès le départ sur le projet et invitée à participer au COPIL de l'atelier. Malheureusement, l'atelier de lavage ne donnera pas suite face à la décision reçue négative de l'équipe de direction à l'automne 2024.
<i>ESAT l'Envol</i>	Le réseau d'ESAT Afdaim-Adapei a rencontré plusieurs fois les producteurs liés à l'initiative pour imaginer une logistique et un lavage des bocal, dans l'objectif d'intégrer une nouvelle activité à leurs équipes de travail. Un essai de 2 mois a été réalisé, pendant lequel les producteurs apportaient leurs contenants, et l'ESAT se chargeait de laver et conditionner en carton les bocal avant de les redistribuer. Les difficultés humaines et techniques rencontrées n'ont pas permis la poursuite et la pérennisation de l'activité au sein de l'organisation. L'équipe de direction de l'ESAT a souhaité arrêter l'essai, mais reste en contact avec la Maison Paysanne pour d'autres projets éventuels.
<i>Évidence</i>	Une structure de lavage récente développée sur Toulouse, nous a contacté pour travailler sur des axes de collaborations possibles. Ils ont ouvert courant 2024 un centre de lavage pour tout type de contenants (hors bouteilles). Leur distance marque un frein pour l'équipe sur le projet, qui préférerait favoriser un projet situé dans le département. L'équipe a pris la décision de continuer la prospection de structures potentielles audoises en possession d'un tunnel de lavage avant de se tourner vers Évidence.
<i>Collège et lycées</i>	Pas d'essais réalisés cette année dans ces établissements. Des tentatives d'approches ont été réalisées, toutes refusées ou sans retour. Ces structures avaient été identifiées dès le départ du projet puisqu'elles possèdent des équipements de lavage adaptées, et pas toujours optimisées.

Face à ces difficultés, le groupe a souhaité concentrer son activité sur le déploiement d'un réseau logistique. Il s'agit alors d'acquérir du matériel de collecte pour équiper les producteurs et les commerçants prêts à participer à l'expérimentation. La Maison Paysanne reste chef de fil dans l'initiative pour coordonner les aspects logistiques.

Concernant le volet communication et sensibilisation

- Intervention en école d'ingéni filière, etc.
- Recherches de financements et dossiers de subventions auprès de différents organismes (publics et privés). Tous ont été agronomes : les 17 janvier, 30 octobre
- Ateliers organisés dans le cadre du mois du vrac et du réemploi : Biocoop tournesol (8 mars)
- Réalisation d'ateliers et gestion des activités de l'Aude à la bio, dont l'édition 2024 était tournée sur la thématique des déchets. Une table-ronde autour du réemploi organisée le samedi matin, une conférence organisée avec Maxence Maustray le dimanche matin, mise en lien d'une pièce de théâtre avec Parchemin et Nature&progrès.
- Participation au forum ESS le 25 novembre à Gruissan. Participation à l'atelier axé autour du réemploi. La Maison Paysanne est lauréate du trophée de l'économie circulaire en Occitanie dans la catégorie des initiatives innovantes, par rapport au projet de réemploi des bocaux. Remise des trophées lors de cette journée.

En plus du reste :

- Participation aux journées ReUseDay : un événement national réalisé par CITEO concernant le déploiement national du réemploi - gamme standardisée, logistique, zone d'activation, etc (en distanciel).
- Des interactions régulières avec des initiatives sur le territoire en France sur divers maillons de la chaîne de réemploi. Prise de contact, participation à des groupes de travail, réunions entre pairs, etc.
- Suivi des webinars et visio réalisés par Réseau Vrac et Réemploi, association à laquelle la Maison Paysanne est adhérente, sur différents sujets : sensibilisation et communication, réglementations, actualité de la filière ;



L'Épicerie Paysanne Ambulante et Solidaire : 4 ans d'aventure

L'année 2024 a été synonyme de changement pour l'EPAS.

Au niveau du poste salarié, Thomas Galland a laissé sa place à Alexandra Boumekkib jusqu'à septembre, qui a ensuite été remplacée par Virginie Pouchucq depuis octobre.

Trois COPIL, où ont été organisés pour donner le cadre du développement de l'EPAS.

Organisation de la première Assemblée générale:

Une assemblée générale a été organisée en début d'année, pour essayer de remobiliser les consommateurs et producteurs dans cette aventure collective. Géniale et non Générale, car l'EPAS fait partie de la SCIC Maison Paysanne, et fonctionne différemment d'une association. Il semblait néanmoins nécessaire d'informer l'ensemble des parties prenantes de son organisation, de sa gouvernance, et de ses réalités économiques. Une vingtaine de personnes étaient présentes, représentant des consommateurs, des référents de villages, des producteurs et des sociétaires de la Maison Paysanne. Autant dire que ce fut un succès.

Vous trouverez son compte-rendu en annexe.

Création d'une commission communication:

Ce point abordé à l'AG a été réalisé. Une commission communication a vu le jour depuis. Elle a permis la création d'un nouveau flyer, l'inscription de l'EPAS sur facebook, le rafraîchissement de la page d'accueil du site de l'EPAS. La page facebook est utilisée pour communiquer sur les nouveaux producteurs, sur l'ouverture des commandes tous les vendredis, avec les nouveaux produits de la semaine et l'actualité en lien avec les producteurs.

Dynamisation collective du point relais de la Maison Paysanne:

Création d'un Vademecum à destination de nouveaux bénévoles pour prendre en charge la distribution conséquente tous les vendredis matin.

Communication auprès des consommateurs de ce point relais pour participer à la distribution.

Mise en place d'un planning.

Manu, qui gérait quasi seule cette tâche, a pu depuis se détacher de cette mission.

Départ et arrivée des producteurs:

Michel Sendra, producteurs de farine, a été remplacé par La ferme de Sainte Raffine (farine et pâtes)

Flavie, jus de raisin, pétillant, est partie.

Le Clanpain, boulangers, a laissé sa place à Nadia, du fournil de Rouvenac, avec ouverture d'un point de relais dans son fournil.

Le départ de ces producteurs, ont marqué l'année, car ils étaient tous les 4 présents depuis la création de l'EPAS, et très engagés dans l'aventure collective. Nous tenons à les remercier, ici pour tout le travail qu'ils ont mené. Ils ont été remplacés par de nouveaux installés. L'EPAS se veut depuis sa création, comme un tremplin à l'installation. Belle réussite!

Du côté économique:

2023 avait été une très bonne année, et 2024 a accusé le coup!

Les ventes de l'EPAS sont passées de 173 415€ TTC, en 2023 à 145 118€ TTC en 2024. Ayant pressenti cette baisse dès l'AG, la décision a été prise d'augmenter le taux de commission. Elles sont passées de 10 à 12% pour les producteurs investis bénévolement, et de 20 à 22% pour les producteurs non investis. Ce qui a permis de contenir la baisse des commissions: 17 216€ HT pour 2023 à 15 740€ HT pour 2024. Cette commission permet de payer l'ensemble des charges de l'organisation.

	2023	2024
Nombre de livraisons	4 038	3 211
Panier moyen	43€	45€
Participation à <i>la cerise sur le gâteau</i>	1 267€	797€

Cette année, en plus des livraisons auprès des citoyens, l'EPAS a répondu à une commande du conseil Départemental pour trois livraisons de paniers au profit des bénéficiaires de la Maison des solidarités de Limoux. Chaque livraison était composée de 20 paniers de 30€, composés de légumes, oeufs et légumineuses. Cette opération sera reconduite sur l'année 2025.

Projet Alimentaire Territorial de la Haute-Vallée de l'Aude (PAT HVA)

Cette année 2024 a été une année très administrative pour le PAT HVA, le retour à l'action est prévu pour 2025 avec le démarrage d'un nouveau plan d'action tri-annuel !

- Bilans techniques et financiers du plan d'action qui se clôture en juin 2024

Le 1^{er} semestre 2024 a été consacré à la récupération de tous les bilans techniques et financiers des partenaires du PAT. Certaines actions s'étant terminées en mars 2024, certains bilans sont arrivés tardivement. Nous avons tout de même pu transmettre toutes les informations dans les temps à la DRAAF pour l'instruction du solde.

- Recherches de financements pour la suite du PAT combinées à la labellisation niveau 2

En parallèle de la clôture du plan d'action passé, les informations concernant la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC) sont sorties en juin 2024 accompagnées de la mise à jour du processus de labellisation niveau 2. Celui-ci a été renforcé en exigeant davantage de critères d'évaluation et des indicateurs pour toutes les thématiques du système alimentaire, ce qui implique d'avoir des actions dans chaque plan d'action traitant de toutes ces thématiques demandées. Ainsi, suite à la concertation partenariale menée en juin 2023, des actions ont été ajoutées au plan d'action pour répondre au mieux à ces nouveaux critères, ce qui nous a permis d'obtenir la labellisation niveau 2 en novembre 2024 !

Cette labellisation s'est faite en même temps que les dossiers de demande de financements. Un dossier a été fait à la DRAAF qui nous a permis de ne financer que la coordination du PAT et non le plan d'action (comme espéré initialement). D'autres sources de financements ont dû être trouvées, comme le Fonds Mieux Manger Pour Tous qui nous permet de poursuivre les ateliers *Manger équilibré pour trois fois rien* ainsi que la mise en place d'un projet avec le Parchemin pour l'accompagnement des personnes en insertion vers une alimentation choisie. Le reste du plan d'action devrait être financé principalement par des fonds Leader, les dossiers devraient être déposés au printemps 2025.

- Atelier Manger équilibré pour trois fois rien

- 26 mars : découverte des plantes sauvages et pâtés végétaux

7 personnes ont participé au 1^{er} atelier de l'année à Campagne sur Aude sur une ferme d'élevage. Cela a été l'occasion d'échanger avec les participants sur la consommation de viande en général et de proposer des alternatives de protéines végétales afin de diminuer la consommation de protéines animales tout en améliorant la qualité des aliments. L'atelier s'est déroulé avec Laurie Beaufile de l'association Herba Venti qui a animé une promenade de reconnaissance de plantes sauvages et un atelier de cuisine pour apprendre à faire soi-même ses pâtés végétaux à base de plantes, légumes, oléagineux et légumineuses.



- 13 mai : Transformation des fleurs de sureau et d'acacias



7 autres personnes dont pour la première fois 2 personnes de la Mission Locale Ouest Audois ont participé au 2nd atelier à Chalabre dans les locaux de l'association Atout fruits. Le matin, Arnaud nous a emmené en balade sur la voie verte pour récolter des fleurs d'acacias et de sureau. Arnaud avait préparé des fleurs de sureau qui marinaient déjà pour finaliser la préparation de sirop, de pétillant et de gelée ! Les fleurs cueillies fraîchement le matin ont été préparées en délicieux beignets. Tous les participants ont été ravis de découvrir comment cuisiner simplement ces fleurs qu'ils voient régulièrement chaque année réapparaître autour de chez eux.

- 11 juin : Découverte des fleurs, plantes sauvages et condiments du territoire

L'atelier des plantes sauvages et condiments a réuni 11 personnes au jardin des Colibris à Quillan. La matinée a comme toujours débuté par un accueil gourmand, suivi d'une balade de reconnaissance des plantes sauvages entre les deux parcelles du jardin partagé. Suite à un déjeuner convivial, nous avons préparé diverses recettes de condiment l'après-midi tels que du gomasio et du sel aux herbes, de la moutarde, du vinaigre aux fleurs de sureau... La journée s'est terminée par un petit goûter de dégustation des mets préparés et chaque participant est reparti avec son pot de sel, gomasio et vinaigre.



- 24 septembre : Cuisine des légumineuses



Cet atelier organisé avec la Pyrocantine paysanne à la salle des fêtes de Rouvenac a réuni 5 personnes. Nous y avons cuisiné plusieurs légumes d'hiver pour le repas partagé ; ce repas a été l'occasion pour les participants de découvrir notamment le petit épeautre en grain, sa cuisson, son goût... Nous avons également préparé du houmous et de l'anko qui est une pâte de haricot rouge utilisée dans la cuisine japonaise pour faire les dorayaki où la pâte de haricot rouge se tartine entre deux pancakes. Chaque participant a pu repartir avec un reste de petit épeautre, un pot de houmous et un pot d'anko.

- 23 octobre : cuisine de légumineuses avec l'EVS de Limoux

Un dernier atelier a eu lieu à l'automne en partenariat avec l'Espace de Vie Sociale de Limoux sur une demi-journée. Cet atelier a eu lieu avec l'intervention de Manu de la Pyrocantine où nous avons échangé avec les participants sur les différentes légumineuses. Les participants ont pu en découvrir certaines mais aussi partager leurs recettes de celles qu'ils connaissaient déjà...

Nous avons ensuite cuisiné ensemble de l'anko et chacun a pu repartir chez soi avec son bocal.



La mission des circuits-courts de l'Aude

Cette mission s'est articulée, pour cette troisième année d'existence, autour d'un soutien conséquent de la Borieta et de l'Épicerie paysanne ambulante et solidaire, la poursuite de l'accompagnement des groupes oeuvrant pour les circuits-courts et la réorientation de la mission vers l'accessibilité à l'alimentation saine et durable.

Accompagnement de La Borieta:

Fin 2023 : mise en place d'un Dispositif Local d'accompagnement (DLA) par Kevin Guillermin, cofondateur de GRAP (Coopérative d'activité de circuit-court de proximité de la région lyonnaise)

oObjectifs : travailler sur une projection de mutualisation entre Tout O pré (TOP) et la Borieta, pour solidifier leur modèle économique et leur pérennisation, jusqu'en septembre 2024.

2024 : mise en place du plan d'action

TOP	Borieta
Refonte des tournées, en lien avec le modèle économique	Augmentation des taux de commissions
Création d'un point relais à la Borieta	Augmentation du nombre des références

Fusion de la facturation entre TOP et Borieta	Envisager un déménagement pour baisser les coûts de fonctionnement
Fusion du catalogue de producteurs	Continuer à travailler sur un approvisionnement régulier et en quantité des légumes et fruits
Tentative de tendre vers une mutualisation d'approvisionnement entre les 2 structures	Embaucher Sarah Ménager, pour faire le pont entre les 2 structures
	Enclencher un travail sur l'approvisionnement pour les professionnels
Septembre 2024 - bilan :	
<p>TOP a perdu beaucoup de consommateurs sur le chemin de la restructuration des tournées. Certains ont préféré venir à la Borieta. Il est clair que ce genre de projet (distribution hebdomadaire citoyenne ou paysanne), tient essentiellement sur de l'engagement bénévole et a du mal à tenir un modèle économique pérenne. Il a été décidé d'arrêter l'activité fin décembre 2024. La Borieta reprend donc le matériel de TOP à son compte.</p>	<p>La Borieta a par contre réussi à tirer son épingle du jeu, avec une augmentation croissante de son chiffre d'affaires tout au long de l'année.</p> <p>La borieta a travaillé à la réalisation d'une mercuriale en direction de la restauration collective, en travaillant à la fois sur l'augmentation de l'approvisionnement en légumes à destination exclusive de la resto co (pour maintenir une appro suffisante en boutique), sur un prix raisonnable pour toutes les parties prenantes, et en démarchant les cantines de collège déjà impliquées dans cette démarche, grâce au travail au long court du biocivam et de la chambre d'agriculture.</p> <p>Il n'y aura pas de déménagement, car aucun local n'est disponible dans la zone de chalandise. La piste envisagée est de solliciter à nouveau le propriétaire du local pour lui proposer son achat.</p>

Accompagnement des groupes de citoyens et producteurs oeuvrant pour les circuits-courts:

Organisation d'une réunion collective des groupement d'achat	
Volonté d'organiser des ateliers cuisine autour des légumineuses pour en accroître leur consommation : bienfait environnemental,	Recherche de financement pour pouvoir réaliser ces ateliers. Divin Food via le biocivam devient un partenaire financier pour

augmentation des commandes au profit des producteurs.	la réalisation de 7 ateliers possibles sur 2025 et 2026.
Envie de se réunir plutôt sur des foires qui promeuvent l'agriculture paysanne et biologique	A construire
Epicerie Paysanne Ambulante et Solidaire, HVA	
Accompagnement sur la démarche collective des répartition/distribution des commandes sur le point relais de la maison paysanne (entre 15 et 22 consommateurs)	Un planning de bénévoles tournant est mis en place pour organiser les permanences de distribution
Mise en place de l'assemblée générale annuelle de l'EPAS	Visibiliser l'organisation générale, la santé économique fragile pour inciter à la mobilisation des consommateurs et producteurs
Accompagnement de la création Marché associatif de Puivert	
3 réunions ont été organisées pour la création d'un marché hebdomadaire associatif. Il est organisé par des citoyens et des producteurs tous les mercredis avec le soutien de la municipalité	Il existe depuis mars 2024, et fonctionne très bien

Accessibilité, solidarité - Paniers solidaires – commande du département :

Paniers solidaires:

3 distributions, septembre, novembre et décembre, de 20 paniers sur les 10 Maisons des solidarités que comptent le département :

Les différents groupes	Produits	Quantité	Budget pour les producteurs
Tout O pré	Légumes de saison	4 tonnes de légumes livrés	1800€ par MDS sur l'année
Epicerie paysanne	Oufs		
SCIC Gral	Légumineuses		

Maraicher Castelnaudary			18000€ pour l'ensemble MDS
-------------------------	--	--	----------------------------

Recherche des groupes citoyens, producteurs ou maraîchers en capacité de mener l'approvisionnement et la livraison.

Coordination de la contractualisation avec le département, de la distribution et de la facturation avec les différents prestataires.

Ce projet est renouvelé pour 2025.

Proposition d'atelier cuisine en complément des paniers des solidaires :

Il semblait important de rencontrer les bénéficiaires pour pouvoir compléter cette offre de paniers, autour d'atelier de cuisine pour accompagner les personnes les plus éloignées. Un cycle de 3 ateliers cuisines dans 2 maisons des solidarités seront proposées sur l'année 2025.

Accessibilité à l'alimentation -

Chantier d'Insertion du Parchemin:

Le Parchemin a sollicité la Maison Paysanne pour mettre en place un projet autour de l'alimentation au profit de leurs salariés en insertion. L'objectif étant de tendre vers l'accès à plus de connaissances pour plus d'autonomie/d'indépendance dans le choix de son alimentation. Nous sommes partis sur des cycles de 7 à 8 séances, renouvelable pour 2025/2026.

FantaSCIC:

La SCIC Graines Equitables, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêts, a sollicité la Maison Paysanne, car elle était en recherche d'actions pour répondre à l'axe participation citoyenne. Un partenariat a été lancé mi-décembre pour la construction d'actions conséquentes autour de la sensibilisation de l'alimentation et particulièrement autour des légumineuses, qui auront lieu entre 2025 et 2030.

Mise en lien de deux structures d'aides alimentaires, via SOS courgette, avec la Borieta, pour répondre aux besoins de recherche de produits locaux pour leur bénéficiaire.

Le projet de Caisse d'alimentation de Lézignan

La Caisse d'alimentation est un projet qui vise à offrir à toutes et tous un accès à une alimentation de qualité, choisie en connaissance de cause. Inspiré des travaux sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), ce dispositif propose une nouvelle réponse aux enjeux de précarité alimentaire, par la démocratie et l'universalité.

À travers une initiative de gestion démocratique locale, la caisse d'alimentation a vocation à proposer un autre système alimentaire en redonnant le pouvoir d'agir et de choisir aux habitant·e·s, tout en garantissant un revenu aux paysan·ne·s.



Schéma de fonctionnement de la future Caisse d'Alimentation de Lézignan

Mais pourquoi ce projet à Lézignan ? Le territoire de Lézignan présente les caractéristiques suivantes :

- Une autonomie alimentaire limitée : 18% d'Autonomie sur la CCRLCM (Source CRATER)
- Une sur-représentation de populations sous le seuil de pauvreté : 20,8 % CCRLCM (2019) contre 14,6 % en FRANCE (INSEE)
- des disparités de problématiques d'accès à l'alimentation entre les zones rurales et urbaines du territoire

En résumé, le territoire de projet a été choisi car il caractérise relativement bien les territoires ruraux organisés autour de "bourgs centres", ou l'on retrouve une sur-représentation de population touchée par la pauvreté et qui a peu accès à une offre alimentaire locale et résiliente.

Les effets transformatifs de la caisse d'alimentation sur les pratiques alimentaires et agricoles devraient être d'autant plus observables.

Le cadre du projet de Caisse d'Alimentation de Lézignan :

La Maison Paysanne de l'Aude est à l'initiative de ce projet de Caisse d'Alimentation. Elle porte administrativement et financièrement l'expérimentation et anime les différentes instances que sont le Comité de Pilotage (COPI) et le Collectif d'habitant.es. On peut distinguer 4 phases dans le projet :

1. 2022-2024 : Phase exploratoire et construction du cadre de projet ;
2. Octobre 2024 - Avril 2025 : Mobilisation citoyenne ;
3. Avril 2025 - Avril 2026 : Apprentissage en commun et définition du cadre de conventionnement ;
4. Avril 2026 : Lancement de la caisse.

1. 2022-2024 : Exploration et construction du cadre de projet (partenarial et territorial) :

- Définition du territoire d'expérimentation et des objectifs ;
- Construction du COPIL, mise en ordre du cadre de travail du COPIL ;
- Rencontres partenariales sur le territoire pour présenter le projet et recueillir des soutiens ;
- Participation au collectif national SSA (Sécurité Sociale de l'Alimentation) pour créer du savoir commun et une stratégie collective autour de la SSA.
- Contribution à la création d'un groupe informel en Occitanie comprenant 4 caisses en cours ou en devenir (Toulouse, Montpellier, Couserans, Lézignan-Corbières).

L'année 2024 a donc été une année charnière, concluant la structuration du COPIL, de ses règles de fonctionnement, obtenant le financement du budget participatif de la région Occitanie, permettant des dernières rencontres d'acteurs du territoire. Dans l'été et alors que le projet allait rentrer dans la phase de mobilisation citoyenne, l'équipe d'animation s'est agrandie puisque Manon Laurine a rejoint Thomas Galland à la co-animation du projet.

2. Fin 2024 : Mobilisation citoyenne :

La phase de mobilisation citoyenne est capitale pour le projet. Elle vise non seulement à créer et mobiliser une communauté d'acteurs et d'habitants qui soutiennent et suivent le projet, mais avant-tout à "recruter" les personnes qui intégreront le Collectif d'habitant·es qui participera à la phase d'apprentissage en commun dans le but de définir les règles de fonctionnement de la caisse, dont notamment les critères de conventionnement. Pour se faire, le COPIL et l'équipe d'animation ont pris part, monté, animé différents temps sur la fin de l'année 2024, qui se poursuivront jusqu'en Mars 2025.



Répartition des rôles au sein de la gouvernance du projet de Caisse d'Alimentation de Lézignan

La mobilisation citoyenne en 2024 se décline de la manière suivante :

- 11 Octobre : **La Grande Tablée : soirée de lancement** de la phase de mobilisation citoyenne : 85 personnes présentes dont trois élu.es du CD11 invité.e.s (V. Dumontet, S. Gasparini, F. Morlon) => Un véritable succès ! Soirée publique pour faire parler du projet autour d'un repas convivial offert, de témoignages de participant·es de la caisse de Montpellier, de diverses animations et affichages sur l'idée du projet. De nombreux formulaires ont été remplis par les participant·e·s pour suivre le projet et/ou candidater pour prendre part au collectif d'habitant·e·s mais aussi des candidatures de structures du territoire pour intégrer le Comité de Pilotage.



L'introduction de la grande tablée s'est faite par un quizz collectif

- 3 rencontres organisées de décembre 2024 à février 2025 pour : Créer des espaces de construction participative du projet, aussi bien sur la mobilisation en elle-même que sur la compréhension du projet : « pour esquisser les contours du groupe d'habitant·e·s mais aussi pour sensibiliser aux enjeux d'accueillir une diversité au sein du collectif d'habitant·e·s pour aller vers une expérimentation la plus démocratique possible, et à minima «se donner les moyens de le faire ».
- **Interventions/animations auprès de structures accompagnant des personnes en situation de précarité** ou de discriminations : CIDFF, Mission Locale (MLOA), Centre social de l'AMI, MDS, MP2 Environnement, Restos du cœur => l'objectif étant d'«Aller-vers» des publics plus éloignés des espaces de décisions et de participation ;
- **Organisation d'évènement public** :
 - 2 projections-débat (Lézignan et Ferrals-les-Corbières) dans le cadre du Festival Alimenterre ;
 - Rencontre au jardin maraîcher du MP2 Environnement ;
- **Participation à des évènements publics** :
 - Participation à la Fête de l'automne organisée par Gée Aude dans le parc de Lézignan-Corbières ;

- Participation à une projection-débat organisé par le GAGEM à Ventenac-Minervois avec tenu d'un stand à la suite de la projection.

- **Travail sur les outils de communication dans la continuité des outils existants :**

- Création d'une page internet dédiée sur le site de la [Maison Paysanne de l'Aude](#) ;
- Création de questionnaires à destination de habitant·e·s ;
- Création d'un outil de présentation ;
- Créations d'outils d'animation ;
- Création d'affiches et flyers (en collaboration pour certains supports avec les structures accueillantes) ;

En parallèle de la mobilisation citoyenne ...

De nouvelles rencontres partenariales et intégration de nouvelles structures au sein du COPIL :

- Gée Aude en avril 2024 et ECCLA à partir de décembre 2024 ; et le Secours Catholique en cours d'intégration ;
- Le COPIL se rencontre 1 fois par mois pour échanger et prendre des décisions collectives

Organisation d'un échange entre le Conseil Départemental de Gironde et du Conseil Départemental de l'Aude pour échanger sur l'implication (Chloé Danillon). (début 2024)

L'implication au sein du Collectif National pour une SSA, au sein de rencontres intercaisses et d'un réseau d'initiatives en Occitanie :

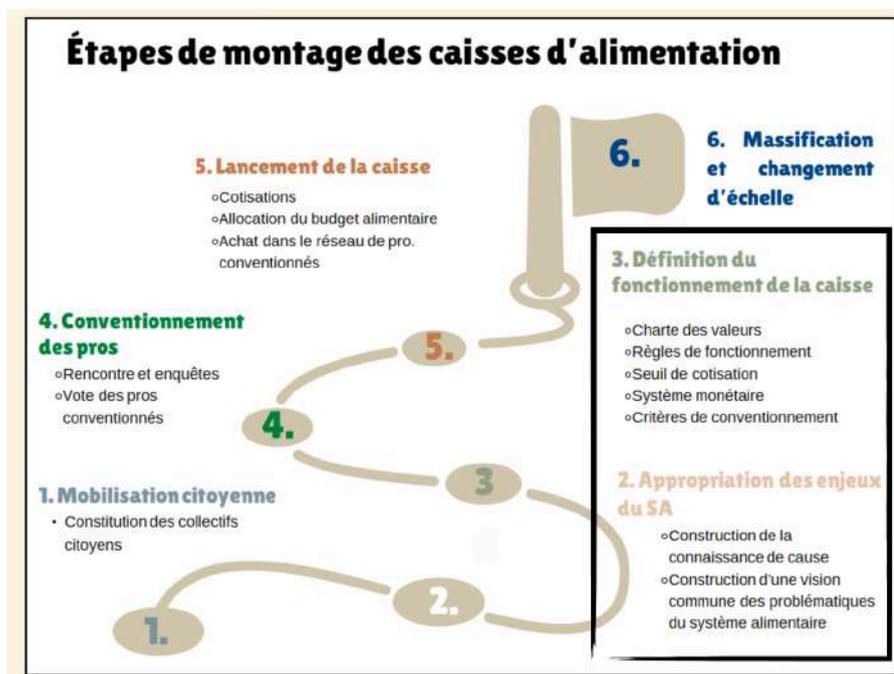
- Participation aux rencontres pour un Collectif National au Grau d'Agde du 17 au 20 octobre 2024. L'objectif étant également de co-construire une proposition de loi. Proposition qui a été portée par plusieurs député·e·s de gauche et écologistes au Parlement dont Boris Tavernier. Malheureusement, cette proposition n'a pu être étudié lors de la niche parlementaire des député·e·s écologistes le 20/02/25.
- Participation au projet de rencontres inter-caisses (PNA) : les 29 ,30 novembre et 1^{er} décembre 2024. Différents membres de caisses d'alimentation en cours de fonctionnement ou en création se rencontrent pour échanger sur leur pratique et co-construire ensemble du commun et ce, en présence d'habitant·e·s de ces caisses et de chercheur·e·s en recherche-action.
- Organisation et participation à une rencontre entre 4 initiatives de caisses en Occitanie : Couserans (09), Montpellier, Toulouse, Lézignan. En lien avec des chercheur.es, nous explorons plus localement les pistes de convergences de nos actions afin de les renforcer et de contribuer collectivement à la productions de données et de savoir autour des projets de caisse d'alimentation et de démocratie.

En 2025 : Fin de la mobilisation citoyenne, engagement du parcours d'apprentissage en commun et de la recherche-action :

L'année 2025 verra se conclure la phase de mobilisation citoyenne, dans le but d'engager la suivante, à savoir celle du Parcours d'Apprentissage en Commun avec le Collectif d'habitant·es. Débutera alors une grande aventure collective qui durant 12 mois, permettra à ce groupe de se construire démocratiquement,

d'approfondir les enjeux du système alimentaire et, en connaissance de causes, définira les critères de conventionnement de la future caisse.

En parallèle et dans l'objectif de contribuer à la production de savoir autour des initiatives de Sécurité Sociale de l'Alimentation, nous engagerons un projet de recherche-action autour du pouvoir d'agir citoyen et de la démocratie participative.



L'abattage à la ferme

Malgré un projet de la commission européenne de modifier le règlement européen " paquet hygiène " dans lequel ne serait pas autorisé le transport de petits ruminants abattus dans des caissons, le groupe d'éleveurs et éleveuses a continué à avancer. Les projets de placettes n'avançant pas avec les communautés de communes, un changement de stratégie a été opéré en privilégiant dans un premier temps une expérimentation de caissons d'abattage rattaché à l'abattoir de Quillan.

6 mars : Assemblée générale de l'association de préfiguration de la SCIC Abat'Mobile audois. À cette occasion le dialogue est renoué avec l'abattoir de Quillan. M. Vismara, président du syndicat mixte donne son accord pour que nous étudions la possibilité de rattacher un caisson d'abattage à l'abattoir.

Plusieurs étapes sont envisagées pour avancer :

Voir avec le personnel de l'abattoir comment le caisson peut être "accueilli" à l'abattoir : Freins techniques, planning etc ...

Rencontrer les services vétérinaires

Rencontrer le département et le bureau du syndicat mixte

12 avril : Visite de l'abattoir de Quillan, réunion technique avec le personnel. Il en ressort qu'il n'y pas d'investissement à réaliser pour intégrer des caissons à l'abattoir à l'exception d'un chariot permettant de décharger les animaux du caisson.

13 juin : RDV avec Mathet de la DDSPP

30 août : Rencontre Maison paysanne / Vismara / Bonnemort (directeur de la Cavale) de laquelle il ressort que les parties prenantes confirment la volonté de travailler au projet de caisson rattaché à l'abattoir de Quillan et d'inscrire cette action dans le PAT de la haute vallée.

Novembre : Inscription du projet dans l'Appel à Manifestation d'Intérêt AARC agro pastoralisme porté par le Biocivam dans le cadre du Plan Climat Méditerranée.

SOS Courgettes & Cie

Après un bilan positif en 2023 sur le projet par Nature & Progrès Aude et le soutien du département pour pérenniser l'action, mais la non possibilité de poursuivre l'action au sein de l'association, la SCIC Maison Paysanne s'est positionnée pour reprendre le flambeau du projet "SOS Courgettes & Cie". Nature & Progrès 11 a fait naître et portait ce projet depuis 2 ans (janvier 2022 - février 2024).

A la mi-juillet 2024, Manon a été embauchée en 28h pour la coordination du projet (ce qu'elle faisait déjà entre autres projets à Nature & Progrès Aude) et en co-animation avec Thomas sur le projet de Caisse d'Alimentation.

SOS Courgettes & Cie est un dispositif contribuant à la fois à aider les paysan.ne.s à écouler des surplus ponctuels sur leurs fermes et à proposer ces denrées fraîches, locales et de qualité aux personnes en situations de précarité. Ces denrées sont proposées aux personnes par l'intermédiaire des structures de l'aide alimentaire et sociale et d'une équipe de bénévoles impliquée sur les questions du mieux manger. L'action fonctionne à l'aide d'une permanence téléphonique tenue avec des bénévoles pour recueillir les propositions de surplus et d'invendus.



Cette action a pour le cadre le PAT 11 porté par le Département de l'Aude et est mise en œuvre par la SCIC Maison Paysanne de l'Aude.

Bilan 2024

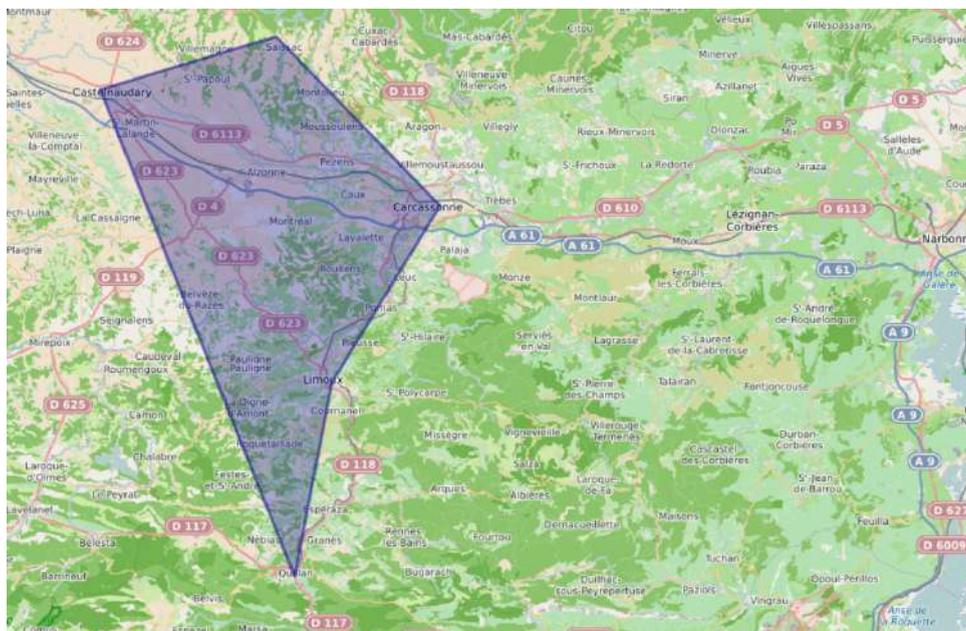
15 Structures partenaires :

Secours populaire de Quillan, Carcassonne et Castelnaudary, Croix Rouge de Limoux, Carcassonne et de Castelnaudary, CADA de Limoux, Aude Urgence Accueil Limoux, l'Association syndicale des familles du Lauragais Castelnaudary, Resto du Coeur Quillan, Secours Catholique de Quillan, Médecin du Monde

Quillan (dont antennes d'Espéraza et d'Axat), L'Episolaire de Limoux (fermée désormais), Lieux Ressource de Quillan. Partenariats en cours de construction à Lézignan

Bilans comparatifs et indicateurs :

→ Le double de denrées sauvées en 7 mois : un besoin croissant de denrées fraîches, locales de qualité pour les structures de l'aide alimentaire et sociale et plus de visibilité du projet pour les producteur·ice·s ayant des surplus.



Territoire d'action :

L'action porte sur l'ensemble du territoire audois. La dynamique a pris forme, pour le moment, dans le triangle Castelnaudary – Montagne Noire – Carcassonne – Limoux – Quillan. Ce territoire comprend les 13 producteur·ice·s prenant part au projet ainsi que les structures ayant distribuées les denrées à leurs bénéficiaires.

→ Essaimage du projet vers le Lézignanais et Narbonnais et en direction des corbières sud pour 2025.

Satisfaction des partie-prenantes :

Le projet a rempli les objectifs fixés dans la fiche action 2024. L'engouement des partenaires pour un « mieux manger » à proposer aux bénéficiaires de l'aide alimentaire. Ils saluent également le soutien aux paysan·ne·s pour une agriculture plus résiliente. La demande en légumes et fruits pour les bénéficiaires est grandissante autant que leur nombre. Les partenariats réalisés dans le cadre du projet SOS Courgettes & Cie ont permis la mise en place d'un accompagnement de la Maison Paysanne (Alexandra Boumekkib) dans la mise en place de circuit-courts d'approvisionnements réguliers de produits bio et locaux entre la Boutique Paysanne de la Boriéta et deux structures de l'aide alimentaire carcassonnaises, tout en continuant de s'engager à sauver des denrées ponctuelles.

Freins et leviers :

travail conséquent et régulier pour la mobilisation de bénévoles, qui est de moins en moins évidente comme le souligne généralement le monde associatif et coopératif. L'équipe bénévole impliquée sur le projet s'est réduite considérablement (déménagement, projets professionnels, manque de temps etc..) et la relève est difficile à trouver.

Un travail de communication sur le projet est en cours et notamment afin de proposer une diversification des missions à proposer aux personnes souhaitant s'impliquer en partant de leurs envies et disponibilité.

Nous avons décidé, conjointement avec Nature & Progrès Aude de changer notre approche vers le bénévolat et de proposer sur 2025 des rencontres et sorties pour créer du lien et susciter l'intérêt par une entrée moins militante et basée davantage sur des besoins constatés sur le terrain de faire ensemble et de convivialité. Mais on vous en parlera dans le bilan 2025 ;)

Synthèse des projections 2025 :

- Essaimer le projet sur le territoire à l'est.
- Redynamiser la dynamique bénévole et développer des partenariats avec des structures de l'aide sociale et alimentaire pour des événements ponctuels sur les fermes pour créer de l'interconnaissance.
- Améliorer les outils de communication et notamment par la création d'un flyer et de documents de réglementation à destination des producteurs, structures partenaires et bénévoles du projet.

Bilan en quelques images :



Ramassage collectif du 22/08 avec des personnes bénévoles et le paysan en bio.

Coopérative d'Activité et d'Emploi Agricole - mise en dormance relative

Le projet de CAE est un projet en émergence depuis plusieurs années. Malheureusement, faute de moyens humains et par manque de réactivité, le projet est à l'état de dormance en 2024. L'équipe qui étudie le projet a priorisé le développement de l'espace-test agricole (avec Graines de Paysans), qui est un préalable à la mise en place de la CAE.

Projet de recherche-action SCIC-Agri

Porté par deux laboratoires de recherche (AGIR, LGCO) et impliquant des chercheurs en gestion, économie et sociologie, le projet vise à analyser dans quelle mesure les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC), grâce à leur gouvernance multi partie-prenantes et leurs pratiques de gestion démocratiques, pourraient favoriser le développement de projets agri-alimentaires mobilisateurs et porteurs de transitions écologique, économique et sociale. Ce projet mobilise un collectif de chercheurs et d'acteurs, comprenant des SCIC et des conseils de développement, construisant une démarche collaborative. Les SCIC bénéficiaires de cette étude tentent de répondre à diverses problématiques de transition : accessibilité du foncier par la propriété collective ou les dispositifs-relais, installation et accompagnement en agro-écologie avec de nouvelles interactions public/privé, lutte contre la désertification des territoires ruraux et contre l'étalement urbain et mise en place de filières et de circuits courts alimentaires biologiques et locaux... Ces SCIC serviront de laboratoires d'expérimentation afin de mieux comprendre comment elles déploient cette finalité de transition dans les liens inter-organisationnels qu'elles créent, dans les services et produits qu'elles proposent et dans leurs propres pratiques de gestion.

La Maison Paysanne de l'Aude est donc l'une des 4 « SCIC laboratoires », aux côtés des Fermes Partagées, Terres Citoyennes Albigeoises et le 100^{ème} Singe. Le programme de recherche a été initié en 2021, permettant notamment de remporter deux appels à projet (ADEME et ANR JCJC) qui financeront le travail de recherche jusqu'en 2026. Après avoir précisé les objectifs et la vision commune en 2022, réparti les sujets d'études et engagés le terrain sur certaines SCIC en 2023, l'année 2024 fut pour la Maison Paysanne celle des entretiens.

En effet, plus d'une vingtaine d'entretiens semi-directifs ont été réalisés par l'équipe de recherche auprès des salarié·es, administrateur·ices, partenaires et élu·es en lien avec la SCIC Maison Paysanne de l'Aude. Ces entretiens ont pour but de dresser une monographie de la Maison Paysanne, à partir des "dires d'acteur·ices" en analysant notamment ce qui fait la spécificité de notre coopérative mais aussi les forces et faiblesses de notre organisation.

Par ailleurs, l'année 2024 fut l'occasion de spécifier les thématiques qui seront étudiées pour chacune des SCIC. Pour la Maison Paysanne de l'Aude, il est prévu de porter une attention spécifique sur l'auto-organisation des membres salariés et des structures, les liens au territoire (relations aux acteurs, territorialisation), et la gouvernance (inter-coopération associatives). Les sujets de la place des femmes dans l'agriculture, des circuits-courts, des PAT et d'autres bénéficieront d'un regard spécifique.

Plus d'infos sur le programme de recherche-action SCIC-Agri : <https://scic-agri.hub.inrae.fr/>

Projet Agroécologie Paysanne 2050

Après une année de prospective à l'échelle régionale, le projet FAPO (les Futurs de l'Agroécologie Paysanne en Occitanie) coordonné par le CIRAD de Montpellier et l'ARDEAR d'Occitanie, a été développé dans l'Aude en collaboration avec la Maison paysanne de l'Aude. Nous avons choisi de réaliser l'exploration prospective à l'échelle du Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes.

Deux ateliers ont été programmés rassemblant une vingtaine de personnes : élus, citoyens, paysans, DDTM ...

Le 30 mai, le premier atelier programmé à Laroque de Fa a permis d'identifier une première liste large de facteurs pour l'agriculture en 2050 sur le territoire et de sélectionner ceux qui apparaissent les plus déterminants : eau et politique de l'eau, diversification, foncier, collectifs (mutualisation, filières ...) et circulation des savoirs. L'atelier s'est terminé par les premières esquisses des états du futur possibles pour quelques facteurs.

Le second atelier a été organisé à Bugarach le 1er octobre afin d'élaborer un scénario souhaitable et les stratégies d'actions possibles qui devraient y être associées.

Sur l'ensemble du projet, la Maison paysanne a également contribué à l'atelier de Narbonne le 1er mars lors duquel Solagro a présenté un rapport provisoire précisant les objectifs et cibles d'un scénario agroécologie paysanne ainsi que les éléments pour un scénario tendanciel : travail collectif permettant d'identifier 16 premiers facteurs clés pour structurer la construction des scénarios.

Après les ateliers audois, le dernier trimestre fut consacré à l'élaboration de livrables : un rapport technique et une synthèse, disponibles en 2025 ; et de restitutions publiques, dont une spécifique sur le travail réalisé dans l'Aude.

Une partie de ce travail est consultable sur le site d'INPACT Occitanie :

<https://inpact-occitanie.xyz/?AgroPaysanne>